

Chapitre 2

Les conditions sociales de l'expérience migratoire : logement, ressources matérielles et emploi des étudiants marocains en France

Éric Lanoue

Les conditions matérielles de la vie étudiante ne semblent pas *a priori* de nature différente de celles vécues par des non étudiants. Comme tout le monde, ce que remarquaient à juste titre Claude Grignon, Louis Gruel et *al.*, les étudiants subissent « *les contraintes liées aux conditions de vie locales, comme le prix du logement... la restriction des choix imposée par l'offre (...)* » (Grignon et alii, 2000 : 15), soit un ensemble d'éléments communs à toute population. Cependant, si « *les étudiants ne campent pas en dehors de la société* », leurs genres de vie n'en demeurent pas moins spécifiques : « *la prolongation de la scolarité, le système exclusif d'obligations (...), la chronologie et le calendrier particulier qui leur sont attachés* » signent la pertinence d'un style de vie incomparable à celui des non étudiants (*ibid.*). Nous voudrions contribuer ici, à partir d'une observation des conditions matérielles de vie des étudiants marocains expatriés en France, à tester la pertinence d'une opposition, non pas entre les styles de vie des étudiants et des non étudiants, mais entre des styles de vie d'étudiants. Car "être étudiant" ne signifie pas grand-chose si le seul critère objectif d'élection est l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur. En revanche, "être étudiant" signifie beaucoup quand, originaire d'une société d'Afrique du Nord comme le Maroc, on vient s'installer en France pour y commencer ou y poursuivre des études. En matière de logement, de ressources matérielles et sociales et du point de vue de la relation à l'emploi, en quoi la vie d'un étudiant marocain en France est-elle particulière ? Quels facteurs configurent cette vie étudiante sous l'angle de ses conditions matérielles et que révèlent-ils de la spécificité

de l'expérience migratoire des jeunes étudiants marocains – hommes et femmes – suivant une formation académique en France ?

Pour répondre à ces questions, nous sommes partis d'un postulat : les conditions de vie matérielles des étudiants marocains en France *informent* leur expérience migratoire, c'est-à-dire la dotent d'une forme, d'une structure et lui donnent une signification ; en retour, la spécificité de celle-ci – une migration de passage avec en ligne de mire l'obtention d'un diplôme – oriente les étudiants marocains vers des types de logement, des formes de soutiens et des recours à l'emploi particuliers. Ainsi, l'expérience de la mobilité pour études se lira ici au travers de ses conditions matérielles de réalisation. Mais il est préférable d'avancer que cette expérience, le plus souvent précaire et incertaine, se construit. Car, nous le verrons, même si elle paraît en partie prédéterminée par nombre de variables, entre autres le sexe et le milieu social d'origine, elle est ressentie de manière très inégale par les étudiants marocains en France. La raison de cette fragilité vient de ce que, pour la majorité d'entre eux (nous parlerons des exceptions), les conditions de la réussite dans l'enseignement supérieur ne sont pas au préalable réunies. Qu'elles ne le soient pas étonne peu ; que les étudiants marocains parviennent à les réunir, au prix d'un acharnement aux études, peut davantage surprendre.

Pour la majorité de ces étudiants – les données issues de l'enquête statistique et qualitative d'ARES le feront ressortir –, il n'existe pas de modèle migratoire pour études préconçu, mais un dessein partagé de trouver, sur la durée de leur parcours, des points d'ancrages solides structurant leur expérience de migrant. Au titre de ces points d'ancrage figurent le logement, des soutiens, des réseaux et des emplois. Nous montrerons comment ce dessein partagé de réussir des études sanctionnées par un titre valorisé au Maroc s'accompagne d'une mobilisation de ressources, d'une intégration privilégiée à certains réseaux et *a contrario* d'une émancipation d'autres réseaux, en particulier le réseau familial en France. Plus encore, nous tenterons de comprendre la force des contraintes qui influent sur la vie matérielle des étudiants marocains en France. Comment, sur le plan du logement, des ressources matérielles, de l'emploi évoluent-ils dans ces jeux de contraintes et d'influences, à la fois transportés du Maroc et découverts, puis subis en France ? Le profil sociologique des étudiants marocains et les ressources dont ils disposent déterminent leur projet de réussir leurs

études, un projet bien particulier puisque vécu, parfois enduré dans une société méconnue, voire hostile à certains égards.

I – ACCÈS AU LOGEMENT ET MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES ÉTUDIANTS MAROCAINS : LA QUÊTE D'UNE STABILITÉ¹

I – 1 – À l'arrivée en France, se loger

Quelques données liminaires suffisent pour apprécier, globalement, la situation des étudiants marocains vis-à-vis du logement à l'arrivée en France : moins d'un tiers d'entre eux bénéficie d'un logement fixe ; un autre tiers se contente d'un logement temporaire ; un étudiant marocain sur quatre doit trouver le plus vite possible de quoi se loger (tableaux 1, 2 et 3 en annexe). Certes, plus de la moitié dispose d'une famille en France (61 %), mais celle-ci les accueille de façon temporaire et les étudiants eux-mêmes ne souhaitent pas résider longtemps chez elle. Une majorité d'entre eux, y compris ceux qui bénéficient de relais familiaux en France, entreprend donc des démarches en vue d'obtenir un logement, de préférence grâce au Crous² et, dans une bien moindre mesure, auprès des agences immobilières ou par petites annonces. Certains tirent profit de leurs relations amicales, marocaines (8,1 %) ou françaises (1,4 %), ou globalement estudiantines (2,1 %). Dans ces conditions – et souvent par contrainte nous y reviendrons –, la chambre universitaire semble le logement le plus convoité et, pour une grande partie des étudiants les moins aisés, le plus positivement valorisé – l'appartement retenu depuis le Maroc par les parents ne concernant que les étudiants de milieu social aisé.

D'une manière générale, la situation vis-à-vis du logement – toujours à l'arrivée des étudiants en France – révèle de fortes disparités selon le sexe. Seul un cinquième des hommes peut compter sur un logement fixe, alors que près de la moitié des femmes en bénéficie.

1) Pour ne pas surcharger cette partie très fournie en données dans l'enquête ARES, nous avons sélectionné les principaux tableaux commentés, présentés en annexe de ce chapitre.

2) G. Vuilleter note que chaque Crous possède ses propres critères pour l'attribution des logements et que ces critères « ne sont pas toujours très clairs » (Vuilleter, 2005 : 125). Au niveau national et en 2005, 28 % des logements en résidence universitaire (34 318 chambres) étaient attribués aux étudiants étrangers. On peut noter, avec R. Yourc'h (2005), que les étudiants étrangers sont en général plus représentés dans les cités universitaires : 22,2 % contre 10,8 % de l'ensemble des étudiants.

Ce sont surtout les hommes qui partent en quête d'une chambre, d'un studio..., les femmes ayant, elles, davantage de points de chute familiaux en France. Corrélativement, les différences entre les sexes se constatent dans les modes de résidence : seuls 17,3 % des hommes logent chez leurs parents, contre 42,1 % des femmes. Davantage prises en charge par de la famille, celles-ci résident aussi davantage que les hommes en studio (16,8 % contre 14,9 %), en appartement (28 % contre 14,9 %) ou encore en maison individuelle (14 % contre 2,7 %). En matière de logement et quel que soit le mode de résidence, les femmes sont donc plus favorisées que les hommes.

Une mobilité résidentielle limitée, une résidence individuelle privilégiée

D'après leurs déclarations, près de deux tiers des 500 étudiants marocains interrogés changent au moins une fois de résidence au cours de leur séjour en France. Ainsi sont-ils les acteurs d'une mobilité résidentielle dont l'enquête statistique ARES a déterminé les dimensions ainsi que les deux principales tendances. D'une part, la mobilité résidentielle, demeure faible : si 60,3 % des étudiants marocains optent pour un second logement, moins d'un tiers en cherchent un troisième. Moins d'un dixième avaient, durant leur séjour, occupé un quatrième logement. Comme nous le verrons encore à l'examen des trajectoires des étudiants marocains en France (*infra*, chapitre 4), cette population connaît ainsi une "mobilité résidentielle" limitée et offre l'image d'une stabilité, du moins d'une recherche de stabilité géographique. D'autre part, la première tendance de cette mobilité résidentielle de faible ampleur, de la sorte limitée, s'effectue dans le sens de la recherche – de l'obtention – d'une chambre universitaire : ce type de logement, contrairement à tous les autres, attire 61,3 % des étudiants ayant opté pour une seconde résidence, contre 33 % en situation de première résidence en France. Délaissés, les autres types de logements – la chambre ou le studio, chez l'habitant ou chez un parent, le grand appartement ou la maison individuelle, le foyer ou le lieu de travail – font figure d'hébergement pour une petite minorité d'étudiants, à l'inverse de la chambre universitaire. La deuxième tendance propre à cette mobilité résidentielle réduite, et favorable à un *espace social universitaire*, montre que les étudiants passent d'un type collectif de résidence à un mode plus individuel. Ainsi, alors que la moitié d'entre eux résident seuls dans un premier temps, les trois quarts sont dans ce cas après

avoir changé de résidence. De plus, la proportion de ceux qui vivent avec leurs concitoyens ou, davantage encore, avec leurs parents, chute considérablement entre le premier et le second logement occupé : près de la moitié des étudiants habitent avec d'autres personnes dans leur premier logement (46,8 %), à peine plus d'un dixième (14 %) logent encore de cette façon dans leur seconde résidence.

Conditions et modes de logement : des situations contrastées d'une ville à l'autre

De nettes différences apparaissent quant aux conditions et modes de logement observés dans les villes de l'enquête ARES : Amiens, Bordeaux, Paris, Strasbourg et Toulouse. Globalement, comme on l'a vu, les étudiants bénéficient dans leur majorité d'un logement fixe ou temporaire. Cela se vérifie en particulier pour les étudiants d'Amiens et, plus encore, de Paris ; dans la capitale notamment, la majorité des étudiants interrogés déclarent avoir eu un logement fixe à leur arrivée. Toujours dans la capitale, moins d'un étudiant sur dix doit trouver un logement. Tel n'est pas le cas à Bordeaux, loin s'en faut, où la majorité des étudiants enquêtés sont contraints de trouver un logement lorsqu'ils arrivent, et, à un moindre titre, à Strasbourg et à Toulouse. Les étudiants arrivant dans la capitale ont davantage de famille que les étudiants des autres villes et sont aussi davantage hébergés par elle. Moins d'un tiers des étudiants marocains de Toulouse et d'Amiens, et moins d'un cinquième de ceux de Bordeaux et Strasbourg bénéficient de l'accueil de parents marocains en France. D'une ville à l'autre, les étudiants ne jouissent donc pas des mêmes conditions d'accueil. Parallèlement, les réseaux de relations diffèrent d'une ville à l'autre : ces réseaux, en particulier les réseaux parentaux, sont plus ou moins denses et les étudiants y recourent souvent au début de leur séjour, pour s'en émanciper relativement rapidement. Les étudiants marocains s'adaptent donc à des conditions d'accueil variables ; plus encore, leur capacité d'adaptation est un trait caractéristique de leur migration pour études en France.

Un regard sur les types de logement occupés et sur les modes de résidence des étudiants marocains à leur arrivée en France (tableaux 4 et 5 en annexe) apporte des informations complémentaires sur l'astreinte à rechercher un logement, inégalement partagée selon les données

recueillies dans les villes d'enquête. Globalement, la chambre universitaire est le type de logement le plus occupé (32,2 % des étudiants y résident à leur arrivée), devant le grand appartement, partagé avec des colocataires (21,8 %), le studio (15 %), la chambre ou le studio chez l'habitant (10,4 %), la chambre ou le studio chez des parents (6,1 %), ou la maison individuelle (5,6 %). Toutefois, des différences notables peuvent être constatées d'une ville à l'autre. La chambre universitaire est le premier type de logement occupé dès l'arrivée en France par les étudiants d'Amiens, de Bordeaux et de Strasbourg (respectivement 34,8 %, 35,2 % et 65,2 % d'entre eux³), mais il n'en va pas de même à Paris et à Toulouse où, proportionnellement, les étudiants marocains logent davantage en studio (plus de la moitié des étudiants à Toulouse, près d'un tiers à Paris) qu'en cité universitaire, laquelle attire un dixième seulement des étudiants résidant dans ces deux villes⁴. À Amiens, les étudiants marocains logent plus que dans les autres villes en grand appartement ou en maison individuelle ou encore en foyer. À Strasbourg, les étudiants résident majoritairement en cité universitaire, dans des proportions supérieures aux autres villes et, à la différence de celles-ci, jamais en maison individuelle. Les conditions dans lesquelles les étudiants marocains des différentes villes logent à leur arrivée en France sont donc très différentes – voire inégales – selon le type de logement occupé et le mode de résidence.

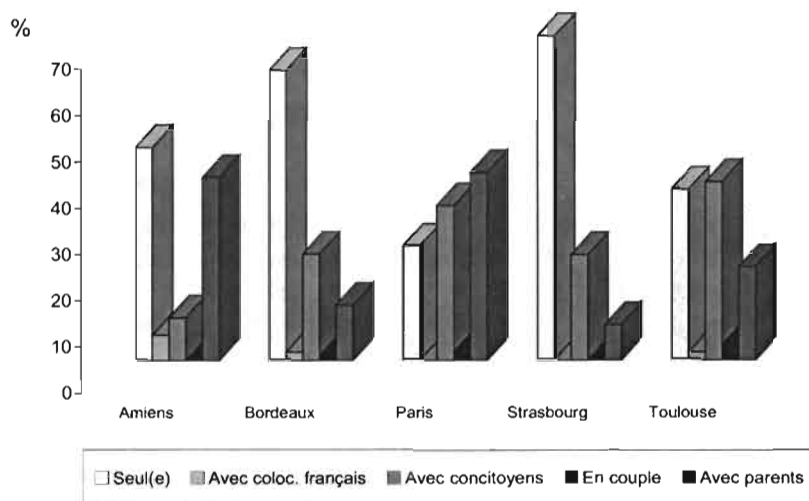
Deux villes comme Paris et Strasbourg offrent des exemples particulièrement contrastés – voire symétriquement inverses – quant aux modes de résidence retenus par les étudiants marocains à leur arrivée en France, en particulier selon qu'ils vivent seuls ou avec leurs parents (graphique 1). Aucun des étudiants enquêtés dans la capitale ou à Strasbourg n'a cependant déclaré vivre avec des colocataires français, à la différence des étudiants des autres villes. À Toulouse et à Amiens, les modes de résidence semblent plus nuancés et représentent un troisième cas : les étudiants résident moins seuls à leur arrivée en France

3) Mis à part Strasbourg, ces données sur l'accès aux chambres universitaires concordent globalement avec le mode de résidence des étudiants étrangers en général. Coulon et Paivandi (2005 : 73) notent par exemple que 37 % des étudiants étrangers non européens résident en chambre universitaire.

4) Comme nous l'avons suggéré dans la note 2, chaque Crous attribue une proportion particulière de chambres aux étudiants étrangers. Pour les villes qui nous intéressent ici, et selon Vuilleter (*op. cit.*, p. 125), ces proportions étaient les suivantes en 2005 : Amiens, 34 % ; Bordeaux : 24 % ; Paris : 20 % ; Toulouse : 23 % (données manquantes pour Strasbourg).

mais habitent davantage avec des parents qu'à Bordeaux et Strasbourg ; les "toulousains" résident plus que dans toutes les autres villes avec des concitoyens et/ou en couple.

Graphique 1
Mode de résidence des étudiants à leur arrivée en France,
par ville d'enquête



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Les données relatives aux modes de résidence mettent en évidence une très forte hétérogénéité entre les villes d'enquête, du point de vue des conditions de logement, des ressources mobilisables et effectivement mobilisés par les étudiants à leur arrivée en France. L'inégalité des conditions d'accueil en matière de logement est en partie structurelle : le parc des chambres universitaires s'offre inégalement d'une ville à l'autre aux étudiants et – sauf exception comme ce fut le cas à Bordeaux, en 2001, où ils menèrent une lutte (*cf.* encadré, *Campus ou camping ?*) – cela les contraint à recourir à d'autres types de logement, ou plus rarement à changer de ville de destination. Les réseaux et ressources mobilisés ici et là pour obtenir un type de logement correspondant à un mode distinctif de résidence dépendent à la fois de la situation socio-économique des parents au Maroc et du tissu social, étendu ou restreint, de la famille sollicitée en France.

Encadré 1

Campus ou camping ?

Une lutte pour le logement menée par les étudiants marocains à Bordeaux.
Repères chronologiques, octobre-novembre 2001

Octobre

Lundi 15

Soixante-dix étudiants étrangers, en majorité des Marocains de 2^e et 3^e cycles universitaires et quelques Tunisiens, occupent les locaux du Crous dans le centre-ville bordelais et envisagent de passer la nuit devant le Crous. Ils demandent à être reçus par le directeur du Crous. En réponse, les CRS chargent. Bilan : un étudiant blessé se rend par ses propres moyens aux urgences hospitalières. Les étudiants mettent leur menace à exécution et dorment devant le Crous dans la nuit du 15 au 16.

Mardi 16

Le rectorat de l'université de Bordeaux héberge les étudiants sans-logis dans la Maison des activités culturelles (MAC, campus de Talence), avec possibilité d'aller travailler au village universitaire le plus proche. Une demi-douzaine de jeunes filles est logée au village universitaire. Le porte-parole des étudiants sans logis, un Marocain étudiant en DEA micro-électricité, déclare à un journaliste de *Sud-Ouest* : « *la rentrée théorique a bien eu lieu, mais la rentrée pratique, c'était pas ça du tout. Certains d'entre nous ont dormi dans les salles télé ou les cuisines des Cités U, dans les gares ou chez des copains, à 4 ou 5 dans des piaules de 10 m²* ». Les étudiants n'ayant pas trouvé de chambre universitaire faute d'avoir fait une demande *ad hoc* dans les temps impartis seraient au nombre de 200. Seuls 59 % des étudiants étrangers qui en font la demande obtiennent une chambre en village universitaire ; l'agglomération bordelaise offre en moyenne moins de logements aux étudiants par rapport aux autres agglomérations françaises.

Le porte-parole des étudiants dénonce la discrimination dans l'accès au logement privé (« *quand j'ai téléphoné, la chambre n'était pas libre, quand mon copain David, un Français, a téléphoné, elle était disponible* ») et les tracas administratifs dont sont victimes les étudiants étrangers (« *on ne peut pas obtenir de permis de séjour sans carte d'étudiant et vice-versa* »).

Vendredi 19

Des étudiants sans logement campent devant le Crous tandis que d'autres, une bonne centaine, s'entassent à la MAC avec des matelas dans des conditions d'hygiène déplorables.

Samedi 20

Malgré l'assurance d'une "solution définitive" rapidement trouvée au problème, arrachée par le président de l'UNEF auprès des élus et des autorités locales, les étudiants continuent de loger à la MAC. Le Crous lance un appel à solidarité en direction de la population bordelaise pour loger provisoirement ces étudiants ou leur proposer une chambre en location. Les 5 000 chambres du Crous sont loin de suffire et la liste d'attente en logement HLM est longue.

Jeudi 25

Le Crous débloque une cinquantaine de logement, or les étudiants sans-logis sont estimés à 280 (le chiffre officiel ne cesse d'augmenter au fil des déclarations). Les chambres sont attribuées en priorité aux étudiants de 3^e cycle et maîtrise pouvant présenter un dossier complet et une inscription définitive à la Faculté. Seule une demi-douzaine de personnes ont répondu à ce jour positivement à l'appel du Crous lancé aux populations bordelaises.

Mardi 30

Une centaine d'étudiants manifestent leur soutien aux étudiants sans-logis dans les amphithéâtres des universités. Ils tractent dans les bus pour avertir les autres étudiants. Les solutions d'accueil, un temps envisagées dans l'unique auberge de jeunesse bordelaise et au foyer la Boétie de Talence, propriété de la congrégation de la Sainte-Famille, échouent au motif que l'auberge est en travaux et le foyer hors norme. Sans attestation de domicile, ceux que l'on surnomme désormais les « campeurs de la MAC » ne peuvent pas prétendre à un titre de séjour.

Mercredi 31

La pression se concentre sur le foyer la Boétie fermé depuis juin 2000. Les religieuses de la congrégation se taisent. En fait, le maire, l'association du Droit au Logement (DAL) et le gérant (l'Association des œuvres girondines de protection de l'enfance, AOGPE) ne partagent pas le même avis sur la réouverture du foyer. Un promoteur s'est déclaré intéressé, le parc du foyer s'étend sur deux hectares.

Vendredi 2

Troisième nuit des étudiants sans-logis devant la Préfecture. Les étudiants demandent à Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale, de prendre leur dossier en main.

Novembre

Lundi 5

L'étudiant marocain porte-parole des "campeurs" et le représentant de l'UNEF sont reçus à la préfecture en présence des représentants du Crous, de la DDASS et du rectorat des universités. Les étudiants souhaitent la réouverture du foyer *La Boëtie*, mais la préfecture se refuse à réquisitionner un bien privé. Le Crous s'engage à loger 60 étudiants à compter du 15 novembre et 20 de plus au 1^{er} décembre, soit 80 étudiants sur les 280 sans-logis. Pendant que le froid s'installe en Aquitaine, des étudiants continuent de camper nuit et jour en pleine rue, cette fois-ci devant la Préfecture.

Un étudiant marocain, titulaire d'un DEA en sciences politiques au Maroc et inscrit en maîtrise de droit privé à Bordeaux I, livre son témoignage à un journaliste de *Sud-Ouest* : « *J'ai dormi à Fès devant l'ambassade de France pendant deux mois pour obtenir mon visa. À mon arrivée ici, à Bordeaux, j'ai logé chez des amis, à cinq dans un 9 m². J'étais inscrit au Crous mais sur une liste d'attente. J'ai cherché dans le privé, mais dès que je dis mon nom, on me refuse* ».

Mercredi 7

Le Crous finit par débloquer 60 chambres en cité universitaire, en HLM et en auberge de jeunesse. En attendant d'occuper ces logements, les étudiants sans-logis lèvent le siège de la Préfecture et rejoignent la MAC. Le mouvement des étudiants marocains est qualifié d'« hétérogène » par un journaliste de *Sud-Ouest*. En fait, l'impulsion de départ vient des étudiants marocains, les plus concernés par ce problème de logement. Cette impulsion a vite été relayée par l'association Droit au logement (DAL), l'UNEF, Sos-racisme et les Étudiants musulmans de France (EMF), autant d'organisations concurrentes dont l'objectif est de structurer et de récupérer la revendication.

Sources : Sud-Ouest.

La chambre universitaire : paradis de l'étudiant marocain ?

La majorité des étudiants vise une chambre en cité universitaire située sur le campus mais, si leur préférence va d'emblée vers le parc des logements publics, cela ne signifie pas qu'ils obtiennent satisfaction du Crous, ce qui explique le recours aux agences immobilières privées. Très nombreux sont les étudiants à ne pas disposer d'un logement unique et stable à leur arrivée. Avant de rejoindre leur ville universitaire, certains d'entre eux ont été hébergés dans d'autres villes, par des membres de leur famille ou des connaissances, parfois pendant un mois ou plus, d'autres ont rejoint leur ville universitaire directement. Dans un cas comme dans l'autre – l'exception des étudiants aisés dont le séjour a été programmé depuis le Maroc est notable (*infra*) –, l'arrivée dans la ville est vécue comme "un débarquement" ou un "parachutage". Faute de chambres universitaires en nombre suffisant et rapidement accessibles, beaucoup d'étudiants, ne s'étant pas préoccupés de leur logement depuis le Maroc, font l'expérience de la "galère" et trouvent des expédients en attendant de stabiliser leur lieu de résidence. Ainsi, le système des co-locations est répandu durant ces premiers mois, parfois avec des interruptions, et l'étudiant rejoint alors un hôtel ou une auberge de jeunesse. Cette période d'instabilité retarde sa rentrée universitaire, l'éloigne des études et entraîne un coût financier élevé.

Quand le Crous n'attribue pas une chambre universitaire dès la rentrée, ou lorsque le dossier de l'étudiant est refusé pour toute l'année, le recours aux particuliers peut être un calvaire pour les étudiants marocains aux revenus modestes, les chambres chez l'habitant étant chères et convoitées ; de plus, des propriétaires inquiets de l'origine maghrébine des étudiants leur opposent parfois des refus. Concernant la discrimination subie lors de la recherche d'un logement, les étudiants marocains n'ont pas été très loquaces, mais ils ont quand même tenu à évoquer leurs difficultés à se faire accepter des propriétaires soucieux de la nationalité de leur locataire ; ces étudiants ont d'ailleurs parfois anticipé la réaction hostile des propriétaires en se présentant accompagnés d'un ami français ou d'un Marocain installé dans le pays depuis longtemps : « *Si tu ne viens pas avec un partenaire et que le propriétaire entend un accent arabe, alors là... À moi, on me disait toujours : "c'est déjà loué"* » (Nabil, enseignant à Agadir, étudiant en maîtrise de mathématiques, Bordeaux, le 10/05/03).

Les étudiants marocains ressentent aussi les refus du Crous comme des discriminations : « *Des fois, des chambres sont libres, mais ils ont un quota à ne pas dépasser* », ou comme le fruit d'une politique d'accueil arbitraire : « *D'autres étudiants dans le même cas que moi, en 1^{re} année, des étrangers, ont eu une chambre et moi non, je n'arrive pas à comprendre* » (*ibid.*). Pourtant, les refus du Crous ne démotivent pas les étudiants et ceux qui n'ont pas obtenu une chambre en cité universitaire ne désespèrent pas d'en trouver une l'année suivante. Ainsi Samia, 21 ans, étudiante en licence MIAGE à Grenoble qui, après un deuxième refus du Crous, s'apprête à réitérer sa demande une troisième fois en vue de réduire les coûts lorsque sa sœur la rejoindra, raconte : « *Quand j'ai réussi ma première année, je n'étais plus "l'étudiante étrangère en première année"* ; un jour de mai, à 10h, j'ai eu mon diplôme ; à 11h, j'ai retiré le dossier au Crous, je suis rentrée au Maroc et on m'a écrit pour me dire que je n'étais pas acceptée. Pourtant, j'ai été l'une des premières à déposer le dossier de logement en mai (...) il ne manquait rien au dossier ; ils n'ont qu'à la garder leur chambre. L'an prochain, je vais demander parce qu'il y aura ma sœur et il faut que l'on ait deux chambres l'une à côté de l'autre ; on mangera ensemble, ça réduira les coûts, je ne laisserai pas ma sœur toute seule », dit-elle.

Les étudiantes marocaines ne résidant pas en chambre universitaire peuvent être hébergées, davantage que les garçons, chez des membres de leur famille domiciliés à proximité de leur lieu d'études. Mais l'ambition de ces jeunes filles, qu'elles réalisent parfois à terme, est de jouir d'un studio ou d'un appartement en ville ; l'une d'entre elles, rencontrée à Bordeaux, partageait d'ailleurs son temps entre le domicile de sa sœur en banlieue bordelaise et son appartement situé dans le centre ville. Quand il n'y a pas de famille dans la ville universitaire, il n'est pas rare de voir un parent, souvent le père, accompagner sa fille pour la présenter à des propriétaires de logement privé et leur donner en mains propres les pièces garantes de revenus suffisants. Tous les étudiants marocains, heureusement, ne souffrent pas de discriminations lors de leur recherche de logement et des propriétaires, « *des Français ouverts d'esprit* », comme les qualifie Malika (21 ans, étudiante en 2^e année d'IUP/MIAGE à Grenoble), préservent une tradition d'accueil dont profitent parfois, l'un à la suite de l'autre, un frère et une sœur : « *La première nuit, mon frère a dormi dans un hôtel pour y mettre ses 83 kgs de*

bagages. Il est allé le lendemain au Crij⁵ [consulter les petites annonces], et a trouvé une chambre chez des gens. Il n'a jamais changé de logement. [Les propriétaires] n'ont demandé ni garant ni caution. J'ai pris la suite et, pareil, ils n'ont demandé ni garant ni caution » (Grenoble, le 13/02/03).

Des conditions d'études socialement marquées

Les données de l'enquête ARES montrent de grandes différences, en termes de conditions d'études, selon l'origine sociale des étudiants (tableaux 4 et 5 en annexe). Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la "morphologie sociale" de la population étudiante marocaine est en effet variée et complexe. Aujourd'hui, cette population se compose de représentants de toutes les strates sociales de la société marocaine, inégalement "prédisposés" aux études supérieures à l'étranger, et inégalement pourvus des "moyens" de les réaliser. Une partie des étudiants appartient aux classes aisées, d'autres en revanche à des milieux particulièrement défavorisés. Ancien ouvrier en retraite, le père de Hind, étudiante en licence de géographie, est aujourd'hui *fkih* (maître d'école coranique) ; le père de Najib, étudiant inscrit dans un master, est lui ouvrier, celui de Tahra, doctorante en gestion, est mineur, etc. Aussi une partie des étudiants rencontrés vivent-ils dans des situations relativement précaires, illustrées par des conditions de logement défavorisées. Samia par exemple, doctorante arrivée en France en 1995, a d'abord logé avec une cousine dans une chambre de bonne, avant de pouvoir bénéficier d'une chambre universitaire. Souad, étudiante en pharmacie, est d'abord accueillie par une de ses tantes et est soutenue financièrement par ses parents au début de ses études en France, avant de loger en résidence universitaire et de subvenir à ses besoins par le seul travail hebdomadaire qu'elle a trouvé : pharmacienne en officine le samedi. Ou encore Najib, qui loge en chambre universitaire avec sa femme et qui, après avoir été aidé financièrement par sa famille, poursuit ses études grâce aux revenus dégagés de son travail et aux aides sociales françaises.

À ces différences de conditions sociales au Maroc correspondent très largement d'inégales conditions d'études en France : ce sont notamment les enfants de cadres ou de la catégorie professionnelle

5) Centre Régional d'Information Jeunesse.

marocaine des « membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises », qui résident le plus en maison individuelle ou en grand appartement. Parallèlement, ce sont les enfants d'employés qui sont le plus domiciliés en foyer.

Les tableaux que nous avons établis sur les types de logement occupés et sur les modes de résidence selon les catégories professionnelles du chef de ménage interdisent de schématiser ces rapports entre les conditions d'études et l'origine sociale selon une simple corrélation. Des enfants de cadres, par exemple, résident en foyer ; des enfants d'employés ou de commerçants occupent des studios dans une proportion supérieure aux étudiants d'autres origines sociales ; enfin, ce sont les enfants d'employés, avec ceux de cadres supérieurs ou membres de professions libérales, qui résident le moins en chambre universitaire. Ainsi, la situation aisée des parents n'implique pas automatiquement des conditions privilégiées de résidence. Souad ou Naïma, par exemple, étudiantes en pharmacie, Nadia, inscrite en IUP mathématiques et informatique, ou encore Yasmine, en licence de biochimie, logent toutes en chambre universitaire alors que leurs pères sont respectivement directeur technique en usine, directeur de lycée, professeur dans l'enseignement supérieur et PDG de sa propre entreprise (leur mère à chacune est femme au foyer).

Malgré tout, une relation forte se vérifie entre origine sociale et conditions d'études : globalement, les enfants des classes aisées bénéficient plus que les autres des meilleures conditions, tant en termes de types de logement que de modes de résidence (ils vivent par exemple plus que les autres avec des parents, en grand appartement et en maison). Si certains de ceux qui vivent hors résidence universitaire doivent leur logement à leur vie de couple, d'autres en revanche parviennent à vivre en studio ou en appartement, de manière autonome, grâce aux moyens financiers de leurs parents. Malika, étudiante en DESS, dont le père est cadre dans un ministère et la mère inspectrice dans l'enseignement, est dans ce cas ; Fouzia également, élève de l'ESCP, dont le père est ingénieur consultant pour des organismes internationaux et la mère directrice d'une école privée à Rabat. Ou encore Omar, étudiant en Grande école, dont le père est architecte et la mère inspectrice de l'Éducation nationale et qui, non sans un brin de fierté, se présente en ces termes : « *Moi, je suis né au Maroc, dans une famille, disons, qui ne*

souffrait pas de problèmes économiques – pour être honnête. Au Maroc, comme vous savez, comme c'est un pays en voie de développement, la classe moyenne est très faible, après il y a la classe pauvre, avec plusieurs stratifications, ramifications, et la classe bourgeoise. Et, pour être honnête, comme beaucoup de Marocains qui sont en France d'ailleurs, moi je fais partie de la bourgeoisie marocaine. Pour être honnête aussi, de la haute bourgeoisie ».

Réciproquement, les conditions les plus précaires touchent prioritairement les enfants de classes sociales plus défavorisées. Un indicateur permet en particulier de pointer ces différences, tout autant qu'il aide à comprendre l'absence de corrélation entre les deux variables : le type d'études suivies. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ce sont avant tout les enfants des familles dotées d'un fort capital scolaire et social, dont les parents ont eux-mêmes fait des études supérieures, en l'occurrence en France, qui accèdent aux écoles les plus prestigieuses : eux ont un "destin scolaire" tout tracé, qui s'inscrit dans l'"ordre ordinaire de la succession", et pour la réalisation duquel tout un ensemble de conditions, en l'occurrence financières et matérielles, sont réunies.

Les étudiants marocains intégrant des classes préparatoires en France ne connaissent pas, à l'inverse de ceux qui sont inscrits en 1^{ère} année de Faculté, de problèmes particuliers de logement durant leurs deux premières années d'études. Et, à défaut de posséder les capitaux nécessaires pour accéder à un logement, le fait d'avoir été précédé par un aîné dans le même établissement pallie souvent les difficultés de l'intégration et permet de bénéficier de conditions avantageuses. Tel fut par exemple le cas pour Redouane (étudiant en 1^{ère} année de l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux, filière télécommunication) : « *J'étais presque sûr d'être pris à Lakanal ; si j'avais le niveau c'était presque sûr. J'ai fait Saint-Louis, ils m'ont accepté, mais pas à l'internat. Là, à Lakanal, mon frère connaissait déjà et puis, on a eu des entretiens au téléphone avec l'administration du lycée, mon frère a pas mal galéré pour avoir sa chambre, mais pour moi ça a été facile* » (Bordeaux, le 01/05/03). Dans le cas représentatif de Redouane, la "galère" a commencé une fois la Grande école d'ingénieur intégrée à Bordeaux. Cet étudiant franco-marocain, boursier de l'État français, a d'abord été hébergé à Bordeaux en co-location grâce à un ami connu depuis le Maroc, il a ensuite résidé en internat dans une

école d'ingénieur proche de la sienne, avec un co-locataire, et a enfin obtenu une chambre au Crous, après une année passée à Bordeaux : *« En arrivant, il n'y avait rien, pas de logement (...), je suis resté chez Ali pas mal de temps, ils étaient déjà quatre en co-location, au début ça allait et puis après ça commençait à me peser de ne pas être chez moi. Après, j'ai déménagé à l'ENSAM et je suis tombé sur un co-locataire désagréable. Et là, je suis au village universitaire, je ne m'y plais pas. J'ai dû pas mal pleurer [au Crous], aller voir l'assistante sociale. Au début, c'était : "non, il n'y a pas de chambre", c'était affiché partout, j'ai insisté et puis, l'assistante a passé un coup de fil et j'ai eu ma chambre » (ibid).*

L'intégration dans une filière d'excellence ne garantit donc pas systématiquement l'accès au logement attendu même si, en définitive, la plupart des étudiants de ces filières bénéficient, à terme, d'un logement. En revanche, le milieu social d'origine et les modalités pratiques de préparation du séjour en France depuis le Maroc déterminent largement les conditions d'arrivée en France et de séjour.

I – 2 – Des ressources financières limitées, un quotidien souvent au bord de la précarité

Les étudiants marocains rencontrés au cours de l'enquête considéraient les questions relatives à leurs ressources financières comme appartenant à la sphère du privé, au même titre que celles relatives à leur espace familial. Cela explique en partie les réserves dont elles ont pu faire l'objet, car dire ce que l'on a ou ce que l'on n'a pas est largement tabou. De plus, ces questions sont particulièrement sujettes à la qualité de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté : choisir de s'ennoblir en arguant de ressources supérieures ou masquer son indigence, s'ajuster aux attentes pressenties de l'enquêteur selon la perception de son statut, le sien ou celui de l'enquêteur, supérieur ou inférieur, figurent parmi les attitudes courantes dans les stratégies de réponse des enquêtés. Sans prétendre, donc, apporter des données non récusables, les informations suivantes éclairent un pan méconnu – et fondamental – du parcours migratoire des étudiants marocains en France.

Peu de bourses et un important soutien familial, en particulier pour les filles

Le premier élément relatif aux ressources des étudiants marocains en France réside dans le fait que moins du quart de ceux que nous

avons interrogés a bénéficié d'une bourse de l'État marocain ou de l'État français (cf. annexe générale, *Le dispositif incitatif à la mobilité. Le système des bourses*) ; et moins du dixième en bénéficiait encore au moment de l'enquête. Le temps de l'étudiant marocain systématiquement boursier – de l'État marocain et/ou français – du fait de son statut d'étudiant à l'étranger, en particulier en France, indépendamment de sa formation son niveau d'étude – est clos. Davantage d'hommes que de femmes ont déclaré en avoir reçu une (22,7 % contre 17 %), mais les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses au moment de l'enquête à en bénéficier (10,4 % d'entre elles contre 7,1 % des hommes). Les montants de ces bourses d'étude sont très inégaux : selon les déclarations obtenues, elles varient entre 20 € et 1 220 € par mois, et la moitié d'entre elles ne dépassait pas 150 € par mois. C'est à Paris et à Bordeaux que les proportions d'étudiants boursiers étaient les plus importantes, respectivement 31 % et 26 %, alors qu'elles étaient, lors de l'enquête, de 18 % pour les étudiants d'Amiens, de 4,4 % pour ceux de Strasbourg et de 21,2 % pour ceux de Toulouse ; mais ce sont ces deux dernières villes qui comptaient proportionnellement, en termes d'enquêtés, le plus d'étudiants en Grandes écoles.

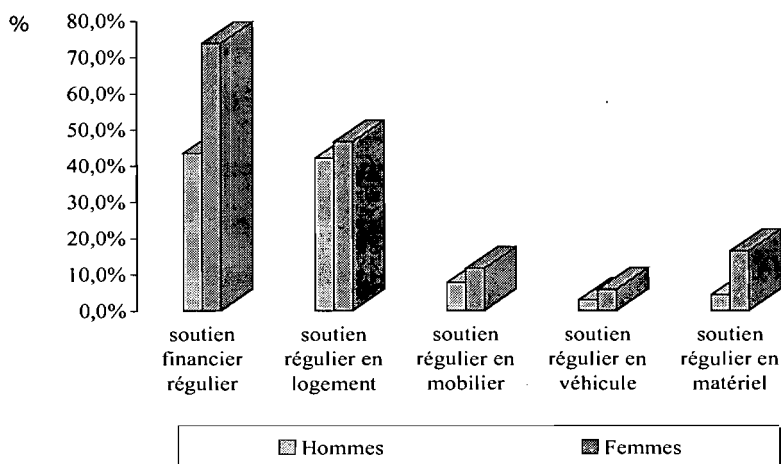
Les bourses sont donc en général minimales et accordées à très peu d'étudiants. La grande majorité d'entre eux bénéficie cependant de soutiens, matériels ou financiers : 83,5 % ont déclaré être dans ce cas, dans des proportions similaires dans chacune des cinq villes d'enquête. Fait majeur : dans la quasi-totalité des cas, ce soutien est familial (92,9 %) ; les parts accordées, en proportion, par un conjoint, par des amis français, ou par des fondations, institutions ou entreprises, sont infimes, puisqu'elles représentent moins de 10 % de l'ensemble des soutiens.

De même qu'en matière d'accueil et de logement à leur arrivée en France, les femmes sont davantage aidées que les hommes, en particulier par la famille du Maroc. En effet, d'après leurs déclarations, elles sont neuf sur dix à bénéficier de soutiens, alors que huit hommes sur dix sont dans ce cas. Les femmes disent aussi que leurs soutiens financiers sont réguliers et ce, dans des proportions beaucoup plus importantes que pour les hommes (82,6 % contre 57,1 %). Enfin, elles perçoivent ces soutiens sur une durée beaucoup plus longue qu'eux. À titre indicatif, la durée moyenne cumulée du soutien financier, telle qu'elle ressort des déclarations des enquêtés, est de huit ans pour les

étudiantes, cinq pour les étudiants. Par ailleurs, parmi les femmes qui perçoivent une aide financière, trois sur dix sont soutenues pendant plus de deux ans, moins de deux hommes sur dix sont dans ce cas. Deux femmes sur dix reçoivent une aide pendant plus de trois ans, tandis que moins d'un homme sur dix bénéficie d'un soutien de même durée (Graphique 2).

Ces différences de genre s'observent également au regard des autres types de soutiens. Une part plus importante des femmes profite par exemple de soutiens familiaux sous forme de logement, et sur des périodes beaucoup plus longues que celles dont bénéficient les hommes (plus de trois ans pour la moitié d'entre elles, alors qu'un cinquième des hommes en est bénéficiaire sur autant de temps). Les mêmes disproportions peuvent être observées pour les soutiens sous forme de mobilier, de véhicule, ou de matériel de travail (Graphiques 2, 3, 4 et 5)⁶.

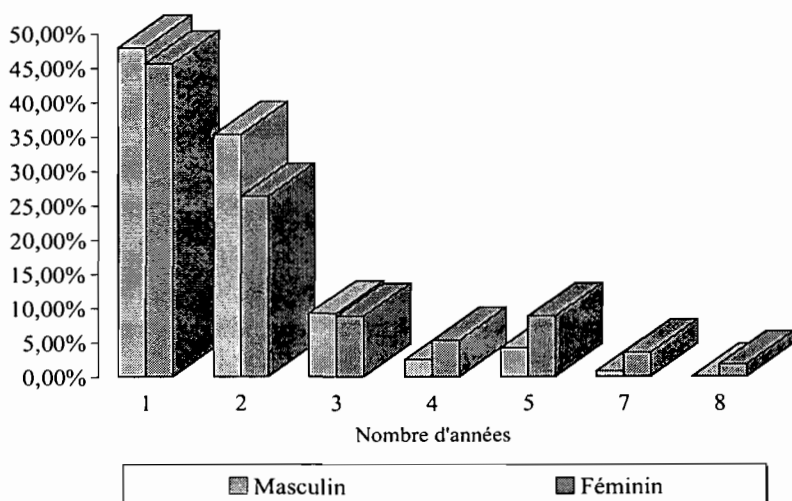
Graphique 2
Part des étudiants qui perçoivent les différents types de soutien régulier, selon le sexe



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

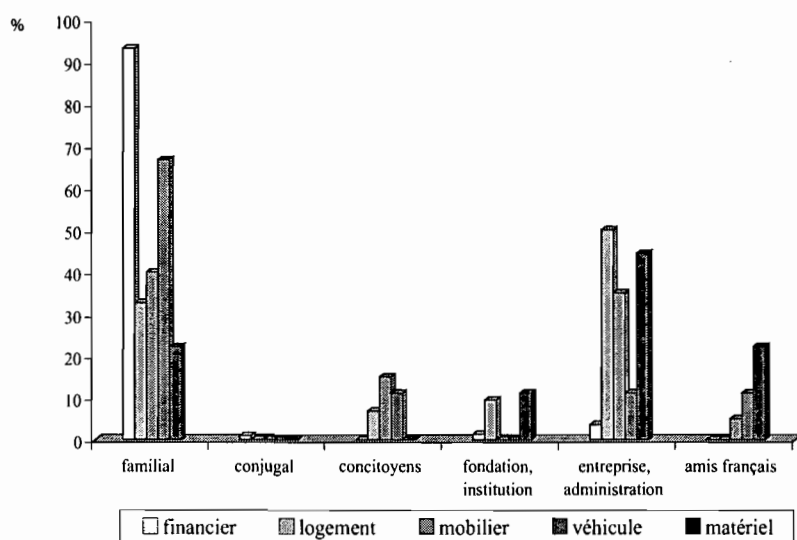
6) On relèvera ici que les étudiants marocains, en comparaison avec l'ensemble des étudiants étrangers en France, semblent particulièrement soutenus par leur famille. En effet, selon Coulon et Paivandi (2004 : 70), 23 % seulement des étudiants étrangers non européens sont aidés toute l'année par leur famille, 10 % en période de cours, 31 % de manière très variable (36 % se disent non concernés par cette question). De surcroît, ces auteurs ne distinguent que les aides familiales et les aides publiques, sans considération de celles que peuvent apporter les amis, les conjoints ou autres donateurs.

Graphique 3
Proportions des étudiants, selon le sexe, qui perçoivent un soutien financier,
par durée cumulée (en années)



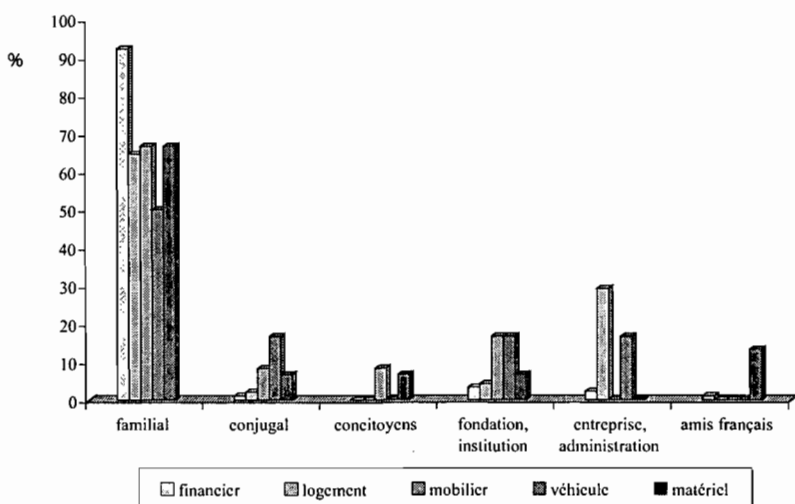
Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Graphique 4
Part des différents contributeurs
dans les soutiens accordés aux hommes (en %)



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Graphique 5
Part des différents contributeurs dans les soutiens accordés aux femmes



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Le principal contributeur pour les études : la famille au Maroc

Un autre élément remarquable de différenciation entre les femmes et les hommes est l'origine des soutiens dont ils bénéficient respectivement (cf. graphiques 4 et 5, ci-dessus). Certes, la famille est toujours le principal contributeur, autant pour les hommes que pour les femmes. Mais ces dernières sont davantage aidées que les hommes par leur famille ou un conjoint⁷, et dans une bien moindre mesure par des concitoyens ou des amis français, quel que soit le type de soutien, financier ou matériel. Cela concorde pleinement avec ce que les données sur le logement et les modes de résidence indiquaient : le réseau d'aide des femmes est beaucoup plus parental (et, à moindre titre, conjugal), celui des hommes est bien plus constitué d'amis, marocains ou français. Les femmes reconnaissent ainsi, dans des proportions supérieures aux hommes, qu'elles n'auraient jamais pu poursuivre leurs études sans les

7) À leur arrivée en France, la quasi-totalité des étudiants sont célibataires (99 %). Une infime minorité d'entre eux se marient (3,1 %), mais davantage les femmes que les hommes : 5,4 % de celles qui ont été interrogées s'étaient mariées depuis leur arrivée en France, contre 2,7 % des hommes. Cependant, un argument plus "qualitatif" peut aussi expliquer le soutien conjugal plus important dont semblent bénéficier les femmes. Pour nombre d'hommes (comme cela a été constaté à la lecture comparative des questionnaires et des entretiens), le soutien apporté par la conjointe (surtout financier) est passé sous silence.

soutiens dont elles bénéficient : 84,3 % d'entre elles sont de cet avis, contre 67,3 % des hommes.

Enfin, dernier élément relatif à ces soutiens : leur dimension sociale. Selon leur milieu social d'appartenance, les étudiants marocains en France sont-ils également aidés ? La catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage entre-t-elle en compte dans l'allocation des ressources et leur montant ? Il semble *a priori* que non. Qu'ils soient enfants de cadres, d'employés ou d'ouvriers, les étudiants disent également bénéficier de soutiens financiers ou matériels de la part de leur famille : la totalité des fils de cadres supérieurs, mais aussi d'exploitants agricoles ou d'artisans et ouvriers qualifiés qui ont répondu à cette question⁸ ont émis cet avis ; huit à neuf fils de cadres moyens, de commerçants, d'employés, l'ont également affirmé (tableau ci-dessous).

Tableau 1
Proportions des étudiants (en %) soutenus, par sexe,
selon la catégorie professionnelle du chef de ménage

Grands groupes de professions*	Hommes	Femmes
Membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises	83,3	95,5
Cadres supérieurs et membres de professions libérales	100	100
Cadres moyens	81,0	90,9
Employés	90,0	87,5
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	81,8	100

*Selon la nomenclature marocaine (partielle⁹) du Ministère du Plan.

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

8) Il faut redire ici que les déclarations sur la profession du chef de ménage n'ont pas toujours été assez précises pour que ceux-ci soient classés dans les différentes catégories professionnelles. Les soutiens financiers, tels qu'ils sont enregistrés par catégorie professionnelle du chef de ménage, concernent quatre hommes enquêtés sur dix et la moitié des femmes.

9) La nomenclature complète est la suivante :

- Membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises
- Cadres supérieurs et membres de professions libérales
- Cadres moyens
- Employés
- Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers
- Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés
- Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)
- Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)
- Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
- Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.

Nous choisissons de ne pas faire apparaître certaines de ces professions dans ce tableau, car les données les concernant sont trop faibles.

Pourtant, là aussi, comme nous l'avons vu précédemment, des différences apparaissent selon le sexe : en général, les étudiantes sont davantage soutenues financièrement que les hommes. Plus précisément, celles dont le père est cadre moyen, ou commerçant, ou membre de la première catégorie professionnelle (membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises) sont soutenues financièrement dans des proportions supérieures aux étudiants dont le père appartient aux mêmes catégories (tableau ci-dessus). Mais celles dont le père est employé le sont moins que les hommes dont le père a ce même statut dans la profession.

Les déclarations étant souvent partielles et difficiles à enregistrer de manière précise et exhaustive, retenons ces trois principaux enseignements sur la question des soutiens dont disposent les étudiants marocains en France : d'abord, dans leur majorité, ils déclarent bénéficier de soutiens financiers et matériels, en particulier de la part de leur famille. Ensuite, ces soutiens paraissent relativement limités, à la fois en quantité et dans la durée (souvent une ou deux années) – même si une minorité perçoit ce soutien sur une période plus longue. Enfin, des différences remarquables caractérisent sur ce point-là les conditions des étudiantes et des hommes : les femmes sont davantage aidées et sur des périodes plus longues que leurs confrères. Les aides déclarées temporaires constituent un soutien de départ, guère davantage, de manière comparable à l'hébergement des premiers temps. Indispensables à la réalisation d'un cycle d'études universitaires de deux ans et à l'obtention d'un diplôme de fin de premier ou second cycle, elles ne permettent pas aux étudiants – à de rares exceptions près – de poursuivre plus loin.

Environ la moitié des étudiantes marocaines déclarent ainsi avoir travaillé depuis qu'elles ont entrepris leurs études. Plus de la moitié des hommes sont dans ce cas (57,6 %). Et la majorité des femmes comme des hommes (respectivement 66,6 % et 57,4 %), pensent qu'il n'est pas « possible de suivre des études supérieures sans avoir d'activité rémunérée ». Pour les étudiants soutenus financièrement ou matériellement, en priorité par leur famille, force est de constater que des aides ne peuvent suffire à réaliser leurs études des années durant ; des ressources complémentaires doivent être trouvées, au moyen d'activités rémunératrices¹⁰.

10) Au sujet de la population étrangère non européenne, Coulon et Paivandi notent que, en 2000, près de 38 % avait une activité professionnelle rémunérée. Parmi ceux qui pratiquaient une telle activité,

II – L'EMPLOI, PRINCIPAL SUPPORT DES ÉTUDES ACADÉMIQUES

Lors de l'enquête ARES, en 2003, la législation française interdisait aux étudiants marocains de travailler plus de 19 heures par semaine, de sorte que tout travail ou emploi non déclaré ou qui n'était pas conforme aux dispositions législatives n'était, le plus souvent, pas révélé à l'enquêteur (voir en annexe générale la *Circulaire sur la délivrance des autorisations provisoires de travail aux étudiants étrangers*, 15 janvier 2002). Cependant, les propos recueillis par questionnaire donnent une image des emplois principalement occupés : lorsqu'ils travaillent, les étudiants sont agents de propreté, de service, de sécurité, veilleurs de nuit dans des hôtels, livreurs, manutentionnaires, femmes de ménage, baby-sitter, caissières, ils distribuent des journaux ou des tracts, donnent des cours particuliers, effectuent des sondages comme enquêteurs, ou récoltent fruits et légumes durant les vacances scolaires¹¹.

De plus, les étudiants marocains étaient assujettis au moment de l'enquête à une demande d'autorisation provisoire d'emploi (APT) délivrée par la Direction départementale du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) du lieu de résidence, au service de la main d'œuvre étrangère¹². Les conditions de délivrance de l'APT, en pratique, se révélaient, au moment de l'enquête, fort difficiles à remplir puisque certains employeurs exigeaient l'autorisation alors que les services de la main d'œuvre étrangère demandaient, eux, un engagement écrit de travail signé par l'employeur... Ajoutons que les étudiants marocains éprouvaient aussi un fort sentiment d'injustice devant l'administration française, auteur, selon eux, d'une discrimination à leur encontre par rapport aux autres étudiants non européens exemptés de l'APT, notamment d'étudiants d'Afrique du Nord, Algériens en l'occurrence¹³.

14 % l'exerçaient à temps plein, 33 % au moins à mi-temps, 29 % « régulièrement mais moins longtemps » et 24 % « occasionnellement » (Coulon et Paivandi, 2004 : 73).

11) Cette pratique des « petits boulots » est générale pour les étudiants étrangers. Une association comme EGIDE propose ainsi comme « idées » de travail pour compléter ses revenus quand on est étudiant étranger : la garde d'enfants, les cours de langue, la pose nue, comme modèle pour les écoles de Beaux-Arts ou les artistes, la distribution de prospectus, être « bêta-testeur de jeux vidéo ou de logiciels », ou encore être « hot-liner » (cf. <http://www.egide.asso.fr>).

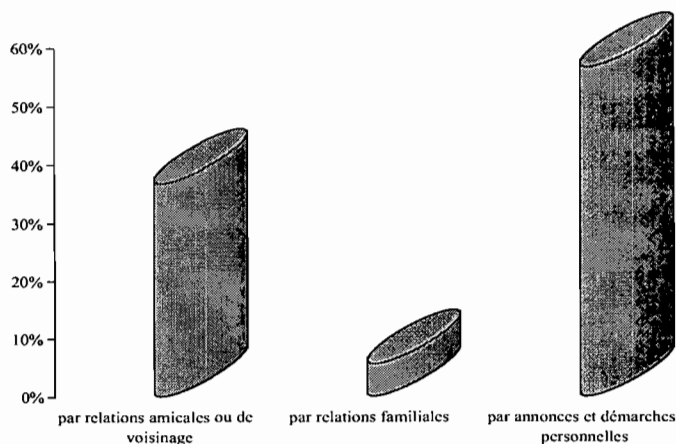
12) L'APT est délivrée pour une durée maximale de 9 mois (renouvelable), ou de 3 mois pour les vacances universitaires. Voir notamment à ce sujet le Chapitre 5, en particulier les notes 3 et 4.

13) Les populations étudiantes exemptées de l'APT changent avec le temps, au gré de la politique étrangère de la France. En 2007, les étudiants algériens n'étaient plus exemptés de l'APT, les étudiants togolais non plus. Seuls les étudiants gabonais l'étaient encore.

II – 1 – La part belle à l'initiative individuelle dans la recherche d'un emploi

Plusieurs modes et sources d'obtention peuvent être distingués d'après les déclarations. Les premiers relèvent, soit de l'initiative individuelle (consultation de la presse, recherche par Internet, dépôt de CV ou candidature spontanée, porte-à-porte, recherche à l'ANPE ou dans les agences d'interim), soit de la communication avec des amis, des voisins, des parents, ou de simples connaissances. Les sources d'obtention peuvent, elles aussi, être classées en plusieurs catégories : les annonces dans des supports médiatiques, les annonces communiquées par les institutions universitaires (Crous notamment), celles qui sont faites par d'autres institutions connues des étudiants (associations par exemple), enfin l'ensemble des relations. Schématiquement, l'étudiant trouve ainsi un travail, soit de son propre chef, quelle que soit la source où il a puisé l'information, soit par relations familiales ou amicales (y compris celles de voisinage).

Graphique 6
Part des démarches personnelles et de l'information donnée par des amis ou des parents dans l'obtention d'emploi



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Ainsi distingués, les modes d'obtention d'emploi relèvent – en priorité et majoritairement – de l'ordre de la démarche personnelle de l'étudiant : 56,9 % des emplois sont obtenus de cette manière

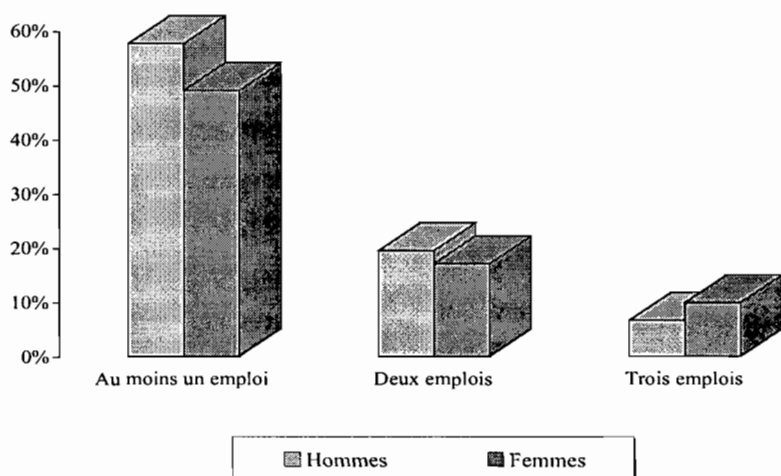
(Graphique 6). Les relations amicales interviennent dans une moindre mesure (36,9 %) et, dans une mesure infiniment moindre, les relations familiales (6%). Autrement dit, lorsqu'il doit trouver un emploi, l'étudiant entreprend avant tout des démarches par lui-même ; il ne bénéficie pratiquement pas de l'aide de son entourage. Le second enseignement à relever ici est le faible rôle joué par la famille résidente en France : d'après les déclarations des étudiants, elle est même négligeable. Cette famille installée en France n'apparaît d'ailleurs qu'en arrière-plan de l'expérience migratoire des étudiants marocains, qui n'entretiennent avec elle que des liens éphémères ou épisodiques. *A contrario*, le lien avec la famille au Maroc reste fort, étroit et continu. La famille au Maroc constitue donc davantage le creuset de cette mobilité pour études que celle résidant en France.

Analyse des temps d'occupation au travail

Globalement, sans distinction de la date d'arrivée des étudiants en France, les deux tiers des emplois sont occupés durant l'année scolaire car les vacances sont souvent l'occasion de retours temporaires au Maroc. Là aussi, des différences nettes apparaissent entre hommes et femmes : en proportion, les hommes travaillent davantage que les femmes durant les vacances scolaires. Enfin, dans les deux tiers des cas également, ces emplois sont occupés à temps partiel.

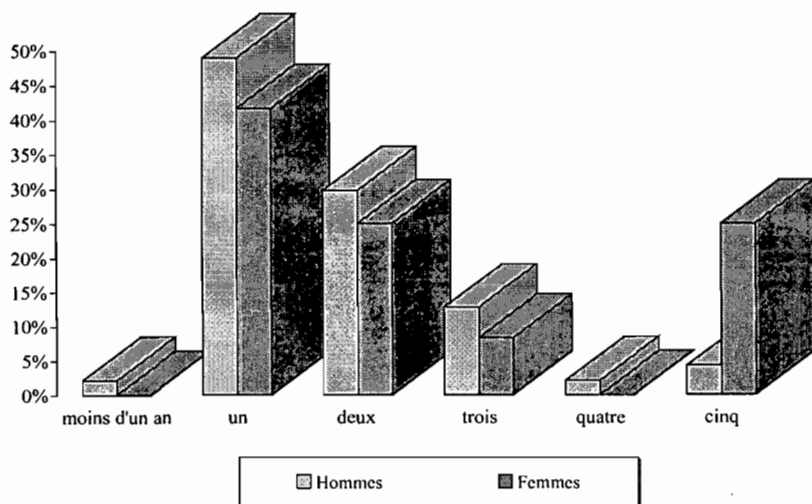
L'analyse statistique des temps d'occupation des emplois révèle que la grande majorité dure entre un et deux ans (graphiques 7 et 8 ci-dessous). La moitié des premiers comme des seconds emplois obtenus par les étudiants couvrent une telle période. Un tiers environ s'étale sur deux à trois ans, et moins du quart sur une période plus longue. Mais il faut aussi relativiser cette donnée : les étudiants enquêtés, comme on l'a vu, bénéficient généralement de soutiens la première ou les deux premières années de leur séjour. Parallèlement, la majorité des étudiants interrogés étaient arrivés en France depuis moins de quatre ans. On peut donc penser que ceux qui, au moment de l'enquête, occupaient un emploi, l'auront conservé, et que, par conséquent, la durée de cette activité s'allonge à mesure des études par rapport à celle qui a été enregistrée.

Graphique 7
Proportions d'étudiants, selon le sexe,
qui occupent un, deux ou trois emplois durant leur séjour



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

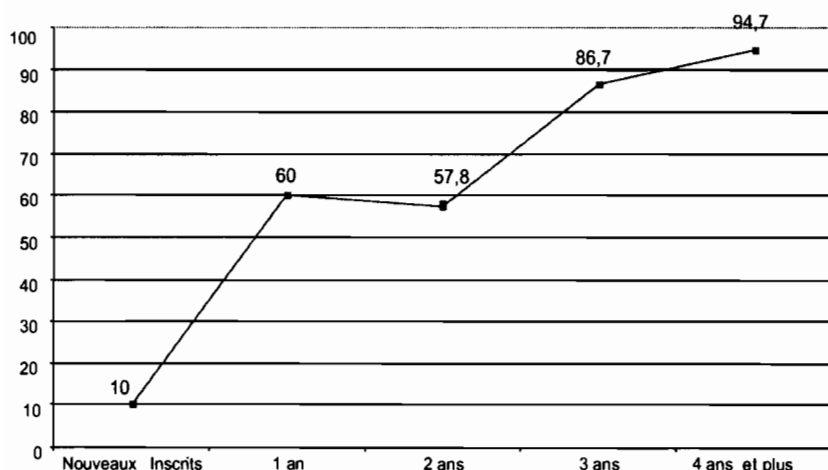
Graphique 8
Durée du premier emploi (en années) occupé par les hommes et les femmes



Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Le graphique 9 ci-dessous présente le pourcentage de salariés en fonction de la durée de séjour pour l'année 2002 (Dubois, 2006 : 64). Il montre la montée régulière du pourcentage d'étudiants salariés en fonction de la durée de séjour (de 10 % pour les nouveaux inscrits à 90 % environ, pour ceux qui ont séjourné en France 5 ans et plus). Il indique ainsi l'obligation de travail des étudiants marocains en France après l'épuisement de la "cagnotte" de départ quand le séjour se prolonge et, donc, l'obligation d'investir obligatoirement et davantage l'espace de la société française "d'accueil" hors du soutien familial marocain initial.

Graphique 9
Proportion (en %) d'étudiants salariés (ou ayant été salariés)
selon la durée de séjour en 2002



Source : Dubois, 2006 : 64.

Cela dit combien la pratique d'activités rémunératrices est importante, au point de laisser penser, par-delà l'inégalité des situations de départ, que les conditions d'étude sont incertaines, voire précaires, pour les individus interrogés lors de cette enquête ARES. Quoi qu'il en soit, ces conditions ne semblent pas du tout réunies au préalable pour des cursus universitaires supérieurs à deux ans. De quelle manière le travail salarié est-il rendu compatible avec la poursuite des études ? Les histoires de vie suivantes illustrent la précarité caractéristique des conditions d'étude d'une partie des étudiants. Elles apportent aussi nombre d'éléments concrets indispensables pour caractériser, davantage

que ne l'ont fait ici les données chiffrées, les trajectoires des étudiants, sous un double éclairage : celui de l'univers socio-scolaire des familles et celui du rapport induit au travail non académique.

II – 2 – Les études et l'expérience du travail en France : complémentarité et concurrence

Les étudiants marocains rencontrés entretiennent une relation particulièrement forte au travail rémunéré – déclaré en partie, en totalité ou non déclaré selon les cas. Chez certains, “faire des études et travailler” a été l'objet d'une décision délibérément prise avant l'arrivée en France : *« au Maroc, tu ne peux pas faire des études et travailler, tu fais des études et ta famille finance tout ; en France, tu étudies et tu travailles, la famille supporte moins de frais »*, confie Adil, étudiant en licence de physique à Toulouse. Un contact possible avec le monde du travail en France, en lien ou non avec leurs études universitaires, participe donc de leur “schéma” d'expatriation. Le travail envisagé pour financer tout ou partie des études représente une valeur structurante aux yeux des étudiants marocains et tous travaillent ou envisagent de travailler une fois la première année passée. Aucun étudiant marocain rencontré ne concevait son séjour pour études en France sans une participation personnelle au financement de ses études au moyen d'un travail rémunéré.

Commencer un travail en France, fût-ce un petit boulot, ne se fait pas sans réflexion préalable, même si les étudiants “craquent” sous la pression de la nécessité – gagner de l'argent pour financer les études – et par envie de structurer une activité autre que les études en lien, direct ou indirect, avec elles. Ainsi, si Nabil (enseignant marocain, étudiant en maîtrise de mathématiques à Bordeaux) insiste tant sur l'appui financier que lui procure sa “famille” – en fait le réseau tissé en France depuis le village marocain – domiciliée à Marseille, Toulon et Montpellier, c'est pour ne pas rater sa première année d'étude en France : *« Je n'ai jamais cherché du travail. Tout le monde que je connais ici [en France] m'a dit : “dès que tu as un problème, tu appelles, ne pense pas à l'argent, il faut étudier et ne pas penser à l'argent” »*. Mais, dans le cas de Nabil, l'interdit de la première année sera vite levé, dès la deuxième année au cours de laquelle il projette de travailler. À l'instar de Nabil, Lydia, étudiante dans l'une des filières Sup' de Co Bordeaux,

s'est vue refuser un droit au travail par ses parents : « *Mes parents m'aident, ils m'ont imposé de ne pas travailler pendant mes études* ». De toutes les façons, le rythme de travail de son école ne lui permettait pas de travailler à l'extérieur dès la première année : « *Le rush de l'école m'a empêchée de faire des boulots d'appoints* », poursuit-elle. Très astucieusement, cette étudiante d'un milieu social aisé brave l'interdit en cumulant, dès sa deuxième année d'école, les petits boulots trouvés auprès de la "junior entreprise" et du Bureau des étudiants : « *Je pars du principe qu'on a une somme à gérer. Avec un loyer qui me prend 400 €, automatiquement, on travaille dans des opérations d'animation ou des opérations commerciales ; moi, je vais vendre des parfums pendant quatre jours et là, je vais travailler comme hôtesse d'accueil au Vinexpo [salon des vins à Bordeaux], des trucs de courte durée parce qu'on sait pertinemment qu'on est obligé d'aller en cours* ».

Quand l'assiduité des étudiants est moins contrôlée, c'est-à-dire dans nombre de filières universitaires et non dans les Grandes écoles, il leur arrive de prendre le risque de travailler dès la première année d'études, ce que l'un d'entre eux a appelé, avec gravité, un "piège". En fait, pour des étudiants aux familles très modestes, la contrainte de travailler est forte, la somme recueillie au départ du Maroc étant vite épuisée. À partir du moment où l'étudiant éprouve des difficultés à assumer financièrement ses études, de nouvelles stratégies sont élaborées. Le choix de travailler en vue de poursuivre les études a un impact décisif sur la carrière universitaire du migrant, puisque ce choix met en jeu un équilibre précaire, recherché mais extrêmement difficile à trouver, entre les études et le travail : « *Les heures de travail et d'études ne se croisent pas, donc ce n'est pas évident, surtout avec la fatigue du travail, tu ne peux même pas réviser pendant la nuit* », souligne encore Lydia.

Des étudiants n'ayant que peu de ressources financières interrompent leurs études, parfois des mois durant, « *pour avoir de bonnes conditions l'année qui suivra* ». C'est le cas d'Adil, un étudiant en informatique à Toulouse qui a frôlé un point de non-retour aux études car, sans l'opportunité de changer de ville et de discipline, il aurait dû, en toute probabilité, arrêter ses études faute d'argent : « *J'ai arrêté les études pendant sept mois à Perpignan car, devant les problèmes financiers que j'ai eus, je n'arrivais pas à continuer. Mais, je n'ai pas perdu une année : j'étais en licence de mathématiques à Perpignan et je suis en*

maîtrise d'informatique à Toulouse. Toulouse est la seule université qui a validé ma licence d'informatique du Maroc ». Chez cet étudiant, la mobilité entre deux villes universitaires est donc à la fois liée à l'arbitraire de la validation des acquis et motivée par une volonté de poursuivre les études malgré une situation financière très précaire. On peut se demander dans quelle mesure le schéma d'interruption des études dans une ville va ou non se reproduire dans une autre.

Pour des étudiants marocains recevant peu ou rien de leur famille une fois arrivés en France, maîtriser l'équilibre entre le travail et les études constitue l'enjeu principal de leur quotidien, mais non le but de leur présence en France. Au cours d'un entretien, Adil a davantage mis sur sa réussite universitaire que sur un travail rémunérateur à acquérir : « *Mon projet est de réussir entre travail et études pour atteindre mon objectif principal, continuer dans le domaine de l'informatique* ». Un autre étudiant, Mounir, venu à Toulouse dans l'intention d'achever des études de géographie commencées au Maroc, n'a pas pu entretenir l'équilibre, fragile, entre ses études et le travail rémunéré accompli tout au long de l'année dans différents emplois des secteurs de la restauration et de l'agriculture ; une fois cet équilibre rompu, un point de non-retour aux études universitaires est parfois atteint et le but de la migration change. Il en résulte une certaine amertume : « *Je ne peux rien dire de l'université (...) mon seul chemin, c'est le travail* », déclare Mounir.

Ces éléments relatifs aux conditions de la majorité des étudiants marocains en France démontrent la précarité à laquelle la plupart d'entre eux doivent faire face, et au moins la nécessité pour eux de trouver, par le travail, des ressources complémentaires au soutien familial. À l'évidence, ces conditions handicapent, dans nombre de cas, soit la poursuite "normale" des études, soit la réussite et l'obtention du diplôme escompté. Elles ont pour effet d'accroître la nécessité de se plier aux exigences du cursus universitaire et interdisent des choix aléatoires d'orientation, de même que des interruptions dans le parcours universitaire, ou encore des orientations successives. Là réside une explication à la relative stabilité des étudiants et à leur faible mobilité géographique et universitaire : sélective au départ, la migration à l'étranger pour des études supérieures l'est sans doute davantage encore en cours de séjour

et ne s'accommode pas de choix épars et trop imprécis, tant en termes d'études que de modes de vie et de pratiques rémunératrices.

La faible mobilité universitaire des étudiants – que nous verrons plus précisément dans le chapitre 4 – semble ainsi répondre à une double logique : l'une de progression, de mobilité sociale, assujettie à la possession d'un diplôme reconnu, en France ou en Maroc, en l'occurrence un diplôme spécialisé ou de troisième cycle ; l'autre de contrainte. Cette double logique "configure" ces études et leur principal objet, le diplôme, de manière particulière. On peut en effet émettre l'hypothèse que, dans un certain nombre de cas, l'objectif d'acquiescer un diplôme prime sur la nature disciplinaire du diplôme envisagé. Par exemple, pour nombre d'étudiants inscrits en Sciences humaines, il s'agit avant tout d'obtenir un diplôme reconnu parce que spécialisé (comme le DESS, aujourd'hui master professionnel, ou le doctorat), cela quelle que soit la discipline. Mais cet objectif, compte tenu du peu de ressources dont disposent les étudiants, contient en lui-même ses limites : s'il peut nourrir une forme d'"acharnement" à poursuivre les études tant qu'il n'est pas rempli, il exige aussi, dans le même temps, une constance dans les études et la détention des ressources nécessaires, tels que le logement et l'emploi rémunéré. La quête d'un équilibre et la recherche d'une stabilité – entre études et logement, entre études et travail, entre lieux de sociabilité, en partie prédéterminés par les ressources familiales et sociales disponibles au Maroc – semblent à l'origine de l'évolution des parcours ci-dessous tracés¹⁴ ; leur issue, positive ou négative, ouvre des perspectives conformes, ou non, aux attentes des étudiants.

III – LE LOGEMENT ACQUIS, LES RESSOURCES S'ÉPUISENT : RÉCITS D'UNE MOBILISATION CONTRE LE DÉSENCHANTEMENT DE L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

III – 1 – Parcours de Fouzia : comment réussir ses études et s'installer durablement à Bordeaux

À son arrivée à Toulouse, son baccalauréat en poche à l'âge de 17 ans, Fouzia, née à Tanger d'un père commerçant (niveau seconde) et d'une mère enseignante, a immédiatement occupé une chambre

14) Pour un exposé des biographies d'étudiants rencontrés à Toulouse et Bordeaux, se reporter à l'annexe.

réservée auprès du Crous à son intention depuis le Maroc, une fois la caution acquittée par une amie française des parents :

« J'ai fait Bordeaux, Toulouse et Lyon, avec une croix sur Paris parce que j'étais déjà un peu serrée (...), dit-elle ; quand j'ai reçu l'inscription de Toulouse [où elle est arrivée après avoir été scolarisée en terminale au lycée Descartes de Rabat], il y avait le logement avec, pour 1 000 FF ; j'ai vite fait mon choix. C'était royal, plus que nickel, la résidence était réservée aux filles des classes prépas ».

Avant de trouver un rythme de croisière au lycée où elle commence sa classe préparatoire à HEC – un lycée situé à dix minutes de son domicile –, Fouzia a passé un mois et demi à régulariser sa situation d'étudiante marocaine en France. C'est pour elle une première épreuve due à « *une méconnaissance totale* » du pays ; la voilà, dans un imbroglio administratif, aux prises avec des institutions censées l'accueillir :

« À part l'appartement, le problème c'était que j'avais 17 ans et non 18. On ne voulait pas m'ouvrir de compte en banque et, au niveau de la préfecture, il me fallait un compte en banque pour la carte de séjour ; à la banque, il me fallait un certificat de scolarité, le lycée a traîné, j'étais coincée, mes parents ne pouvaient m'envoyer de l'argent. J'ai passé un mois et demi à courir entre la préfecture, la banque et l'administration du lycée. Et puis, j'ai dû faire la visite à l'OMI, c'était cher, 360 FF – maintenant c'est gratuit –, mais ils se fichent toujours de votre disponibilité ».

Paradoxalement, le statut d'étudiante auquel a droit Fouzia ne semble pas acquis du point de vue de la préfecture. Sans avoir été directement victime de discrimination au guichet de cette administration¹⁵, Fouzia juge « *indécente* » l'attitude des fonctionnaires français. Le statut d'étudiant étranger, à ses yeux, a tendance à être confondu avec d'autres statuts administratifs destinés à réguler l'immigration, ce qui provoque sa colère :

« Il faut que les choses changent. Nous sommes là pour faire des études et pas pour zoner, nous les étudiants, nous ne sommes pas non plus des

15) Fouzia dit n'avoir été victime qu'« une seule fois » de discrimination en France, au moment de se présenter chez un particulier pour un petit boulot.

réfugiés politiques. Il nous faut pourtant aller à la préfecture, des journées de cours sont perdues ; chaque année il faut ramener les mêmes papiers et on est traité comme des pauvres réfugiés débarqués de je ne sais où ; c'est indécent. On est arrivé à un niveau d'étude et, face à une pauvre secrétaire de préfecture, on est traité comme du bétail ».

Malgré ces embûches et leur corollaire : une envie soudaine de rentrer au Maroc, Fouzia parvient à convaincre l'assistante sociale du Crous, le directeur du lycée et la banquière ; ses papiers en règle, « *la vie reprend son cours* ». Cette vie, entièrement consacrée aux études, va de pair avec un ascétisme :

« L'ambiance en prépa n'était pas pire que dans les autres prépas. On travaillait 18 heures par jour, du lundi au samedi midi sans avoir le temps de faire grand chose, c'est terrible ».

Les parents de Fouzia, soulagés de la prise en charge de sa sœur aînée, partie à Tahiti avec son concubin, l'aident plus régulièrement. À la cité universitaire, désertée au moment des vacances scolaires, Fouzia vit des expériences de solitude, modérées par la présence d'une personne attentive à son quotidien et par les liens peu à peu tissés avec d'autres étudiants :

« Ce qui est dur, c'est le fait de ne connaître personne. La personne employée à l'accueil de la résidence s'est beaucoup occupée de moi. Les autres filles partaient le week-end, il restait les étrangères et puis, après, j'allais passer les week-ends chez des amies du lycée ou de la résidence ».

Pendant un an et demi, sans retourner au Maroc, Fouzia vit sur de nouvelles routines, ses parents lui virent suffisamment d'argent, son logement est stable, ses amitiés sûres, son travail scolaire efficace. Une deuxième épreuve, inattendue, marque son parcours d'étudiante : le tour de France des concours, suivi de la scolarité à l'école de commerce intégrée ; tous ces frais occasionnés par des déplacements étaient aussi prévisibles que nécessaires, sauf pour Fouzia, tant absorbée par ses études immédiates qu'elle n'a pu les anticiper :

« Au lycée Descartes, à Rabat, on nous dit que c'est très bien de faire des prépas, mais on ne nous dit pas que faire des écoles de commerce, c'est très cher ; je ne me suis rendu compte de cela qu'en deuxième année ».

Le gain de ces deux années passées en classe préparatoire à HEC peut-il être perdu faute d'argent ? C'est l'inquiétude de Fouzia. Les sommes à engager sont élevées et les virements des parents désormais assimilés au « *strict minimum* » ne suffisent plus :

« Pour passer les écrits, il faut à peu près 10 000 FF, et il faut encore dépenser pour passer les oraux. Je ne pouvais pas payer une telle somme et, de toute manière, j'avais dans le flou car, si je réussissais au concours d'une école, comment allais-je faire pour la payer ? ».

Fouzia multiplie les démarches et les courriers auprès de l'assistante sociale du Crous et du directeur de son lycée. *In extremis*, ces deux interlocuteurs acceptent de débloquer, à titre exceptionnel, les sommes nécessaires. Fouzia passe alors les concours des écoles supérieures de commerce, à Nantes, Lyon, Bordeaux, et les réussit tous. Son obstination à solliciter des administrations publiques – celles du Crous et du lycée – finit par payer. Plus difficile est le financement de l'école de commerce :

« Il me fallait payer la scolarité : 42 000 FF, un ordinateur portable à 15 000 FF et, en plus, un séjour d'intégration où on fait la fête : 10 000 FF ».

Aucune administration n'accepte cette fois-ci d'aider Fouzia et les nombreuses fondations contactées opposent à ses demandes de fins de non-recevoir, soit au motif que les écoles de commerce sont des institutions privées, soit au motif de la nationalité de Fouzia. Une fois le concours obtenu, Fouzia, étudiante brillante des classes préparatoires de commerce françaises, se frotte donc à une sélection fondée sur les capacités financières des prétendants, et non sur leurs capacités scolaires. En France, aucun secours n'est plus envisageable. Il reste, en ultime recours, la famille marocaine :

« Je suis rentrée chez moi au Maroc et je suis allée voir toute ma famille : les oncles, les tantes, tout le monde. J'ai dit : "il me faut de l'argent pour payer cette première année, chacun donne ce qu'il peut et après on verra. J'ai réussi à amasser 50 000 FF, il m'en manquait 15 000, je suis allée voir l'assistante sociale et elle m'a orientée vers le fonds de l'ESC [École Supérieure de Commerce] qui s'organise tous les ans ; j'ai postulé et les étudiants du Bureau des étudiants m'ont donné 15 000 FF ».

La première année à l'école de commerce de Bordeaux est sauvée, de justesse, mais il reste à pourvoir aux dépenses des années à venir, la scolarité durant, en tout et pour tout, quatre années. Très vite et à l'occasion de deux événements, Fouzia parvient à assurer les deux premières années :

« J'ai rencontré mon copain [un Français] à Toulouse et il travaille maintenant à Bordeaux, où on s'est installés dans un appartement. On a un projet de vie en commun. Il paye le loyer. Par ailleurs, mes parents ont donné l'héritage du grand-père pour payer les études de ma sœur et les miennes. Avec mon copain, on a commencé à organiser notre vie ».

Le soutien familial, en ce cas du moins, est plus fragile que celui sur lequel compte Fouzia en la personne de son concubin, d'autant plus que sa mère a du être soignée pour une grave maladie dans les cliniques privées marocaines. L'aide à distance, on le conçoit quand elle devient insuffisante, entre alors en concurrence avec d'autres ressources, que Fouzia peut solliciter directement auprès de son ami pour le loyer et, indirectement à travers lui, pour se porter garant d'un prêt contracté auprès d'une banque.

Les ressources financières se sont ainsi multipliées pour satisfaire aux exigences, lourdes, de l'école de commerce : du collectif familial au concubin, elles comprennent maintenant les "petits boulots" trouvés à l'extérieur de l'école de commerce, puis au moyen du Bureau des étudiants.

« Tout le premier semestre, j'ai travaillé chez une dame, je m'occupais de ses enfants, je faisais le ménage et la bouffe. J'ai donné des cours de soutien à des lycéens et puis j'ai voulu faire des choses qui allaient me servir dans mon CV ; je me suis mise dans la "junior entreprise", et j'obtiens un maximum de boulot, des stages aussi. Là, je pars pour Newcastle chez Sanofi et, juste avant, je fais le Vinexpo [salon des vins à Bordeaux] ».

Les "boulots" trouvés par la "junior entreprise" sur des points de vente et d'animation bénéficient d'une cote largement supérieure à ceux qui sont sans rapport avec le projet professionnel de Fouzia. En les réalisant, Fouzia croise dans un même mouvement une aspiration à l'indépendance au sein de l'espace domestique et un désir de professionnalisation :

« À part le loyer, mon copain ne paye rien. J'ai ma fierté et j'essaie de m'autofinancer, même avec un prêt et tous ces boulots ».

On vient de voir les efforts déployés par Fouzia en vue de s'ajuster, en tant qu'étudiante marocaine, aux conditions d'accès et de maintien dans une école de commerce française. Mais cet ajustement ne va pas sans une certaine prise de distance critique à l'égard d'une institution jugée « *sectaire* » sur bien des aspects : socialement, l'école de commerce fonctionne en vase clos ; de plus – les dépenses somptueuses l'attestent –, l'argent coule à flot. Quel est donc, au sein d'une Grande école de commerce, le statut social d'une étudiante marocaine disposant de moins de ressources financières que la plupart de ses promotionnaires ?

« J'aurais moins souffert de ma condition [d'étudiante étrangère à l'ESC sans grandes ressources] si j'avais été à la Fac. Ici, on est confronté à des gens qui n'ont jamais connu de problèmes d'argent. J'ai des copines qui ont 10 000 FF par mois, moi j'en ai 2 000. L'école n'arrête pas d'organiser des trucs chers, sans s'en rendre compte ; la soirée de l'école a lieu dans un château, c'est 400 balles ! ».

Pour se libérer, au moins un temps, des contraintes imposées par l'école de commerce, Fouzia prend plaisir à discuter, en arabe, avec une amie marocaine inscrite à l'Université de Bordeaux. Ces discussions, trop rares au goût de Fouzia, peuvent être vues comme une manière de se retirer un tant soit peu de cette position d'étudiante étrangère à la recherche d'un équilibre entre ses aspirations à l'indépendance et les demandes de soutiens financiers trouvés auprès de sa famille et de son école.

III – 2 – Mounir et Farik : étudier “malgré tout” ou travailler ?

Mounir et Farik, âgés de 27 et 29 ans, étaient tous les deux inscrits, en 2003, à l'Université de Toulouse, respectivement en licence de géographie et en maîtrise de physique. Ils ne se connaissaient pas, mais leurs trajectoires d'étudiants marocains en France peuvent être rapprochées, tant, à quelques détails près, leur “profil” sociologique se ressemble.

Ces étudiants, diplômés de l'université marocaine (Mounir est licencié¹⁶ en géographie à Fès, Farik en électronique à Meknès), sont issus de familles rurales installées entre Fès et Meknès, aux revenus très

16) Il s'agit de la licence marocaine, équivalente à une maîtrise française (aujourd'hui master 1).

modestes et sans grand passé scolaire. Seuls les pères ont été à l'école ; celui de Farik, aujourd'hui agriculteur, à l'école primaire, tandis que celui de Mounir, aujourd'hui « *simple salarié dans un grand complexe de textile* » a été jusqu'au collège, les mères étant sans instruction et sans profession.

Ces familles ont cru en l'école publique marocaine au point de scolariser tous leurs enfants. Certains ont interrompu leurs études (une sœur de Mounir au niveau baccalauréat pour se marier, un frère et une sœur de Farik au collège), mais d'autres les poursuivent (du côté de Mounir : un frère en terminale littéraire, une sœur en classe de 9^e fondamentale).

Aînés de leur famille, ces deux étudiants ont rejoint l'enseignement secondaire puis supérieur marocain avant d'être candidats au départ pour la France. Mounir, plus âgé que Farik de deux ans, a suivi un parcours scolaire et universitaire loin d'être linéaire : il a redoublé en classe de 9^e fondamentale et échoué une fois au baccalauréat ; à l'Université, au terme d'une première année de DEUG en physique-chimie, il a changé de filière pour suivre un cursus de géographie qu'il a mené jusqu'en licence, après un redoublement en première année. Mounir avoue s'être davantage intéressé au diplôme qu'à la discipline étudiée. Farik, lui, n'a jamais redoublé ni changé de filière ; il est resté fidèle à ses études de physique-chimie jusqu'à l'obtention de sa licence à l'université Moulay Ismail de Meknès.

Mounir : « *Moi, au début, je me suis inscrit en physique-chimie, mais j'ai vite changé d'orientation, j'ai voulu avoir mon diplôme bac + 4 le plus vite possible, c'est pourquoi j'ai choisi la géographie comme discipline plus facile à réussir. Même l'ex-roi du Maroc a déclaré dans un de ses discours que le Maroc n'a pas besoin de docteurs en physique, mais de sportifs comme Saïd Aouita qui ont fait connaître le Maroc à l'extérieur. En outre, il y a des amis qui ont choisi de faire la physique et ils n'ont pas encore fini leurs études, ni trouvé du travail* ».

Farik : « *J'ai fait l'école primaire et secondaire sans échec ; j'avais un profil de scientifique, c'est pourquoi j'ai préparé un bac option "sciences expérimentales". J'ai eu accès à l'université, en DEUG puis en licence* ».

Au Maroc, l'histoire universitaire de ces deux étudiants s'arrête au niveau de la licence. Mounir, pressé d'en découdre avec un cursus

accompli au plus vite, tente, sans succès, plusieurs concours de la Fonction publique au Maroc, dans l'enseignement et l'armée. Farik, lui, se rend compte qu'un diplôme acquis au Maroc a moins de valeur qu'un diplôme obtenu en France. Une année de "chômage" après sa licence achève de le convaincre.

Mounir : « *On a étudié sans trouver de travail. J'ai passé des concours pour devenir professeur et militaire, j'ai eu des bonnes notes sans être pris. Alors, comment ne vais-je pas penser à partir ailleurs pour améliorer ma situation ?* ».

Farik : « *Lorsque j'étais au Maroc, mes amis commençaient à me parler de la France, les études et la valeur des diplômes obtenus en France. La situation au Maroc n'encourage pas à rester. Je me suis dit que j'étais capable moi aussi de partir en France pour obtenir un diplôme et travailler ensuite selon mes compétences universitaires. Et puis, la France est une amie historique du Maroc et je savais qu'il n'y aurait pas la barrière de la langue* »¹⁷.

Entre études et tentatives d'insertion professionnelle au Maroc, Mounir envisage une troisième possibilité, celle de s'expatrier en France pour y poursuivre son cursus en géographie. Une seule université, Toulouse, sur les quatre dossiers envoyés – à Pau, Perpignan et Lyon – lui répond favorablement alors qu'il ne s'y attendait plus. Il parvient à rassembler l'argent nécessaire au départ sans songer à son logement en France : un cousin dentiste prête la moitié de la somme destinée à prendre en charge les frais de départ, l'autre moitié vient des économies faites sur le salaire de son père, complétées d'une somme empruntée à la famille proche. Mounir a dû s'y prendre à deux fois afin d'obtenir son visa :

« *J'ai eu mon inscription, mais j'ai eu des difficultés à monter mon dossier de demande de visa car ils [les fonctionnaires du consulat français] n'ont pas accepté mes premiers garants, un fonctionnaire marocain à la préfecture et un professeur, cousin et ami de mon père ; ils n'avaient pas de bons comptes bancaires ; donc j'ai dû chercher un autre garant qui a plus de moyens, et j'ai trouvé ce dentiste* ».

17) Sur l'ensemble des motivations qui président au départ pour des études en France, voir plus spécialement le chapitre 4.

Farik a entrepris des démarches similaires auprès de sa famille au Maroc et en France. Son père, agriculteur, l'aide à préparer son départ en lui donnant de l'argent et en l'employant pendant une année dans ses champs. Cette année de travail dans l'agriculture coïncide avec l'année de "chômage" suivant la licence. Mais l'absence de justificatif de ressources de son père l'oblige à se tourner vers un de ses deux frères, et surtout vers un oncle, ouvrier en bâtiment à Montauban :

« J'ai contacté l'université de Toulouse qui a donné une suite favorable à ma demande et, à partir de ce moment-là, je suis parti à Fès pour me renseigner au sujet de la demande de visa pour études auprès du consulat de France ; ensuite, j'ai contacté mon oncle en France et il m'a envoyé [signés] les papiers de prise en charge. J'ai déposé mon dossier qui a été accepté par le service des visas ».

Mounir et Farik partent du Maroc avec une « *image positive* » de la France, Mounir en bus avec d'autres Marocains, eux aussi à destination de Toulouse, Farik en voiture avec son oncle, avec pour destination Montauban.

Mounir : *« Quand j'ai fait la traversée du Maroc et de l'Espagne en bus pour remonter vers la France, j'ai cru que ça pouvait être le paradis, [du moins] avant de rencontrer la réalité de la chose ».*

Farik : *« Depuis le Maroc, j'ai beaucoup écouté de choses sur la France, j'avais une image positive de ce pays à travers les immigrés marocains qui reviennent avec des voitures de luxe, donc j'ai pensé que ça allait être la même chose pour moi, mais, en arrivant, j'ai constaté que la réalité était loin de ce que j'avais imaginé, de beaucoup ».*

Arrivés seuls à Toulouse au terme d'un long voyage effectué à deux années d'intervalle – avec une étape à Montauban chez son oncle pour Farik –, Mounir et Farik sont sans domicile. Le second passe d'abord des nuits à l'auberge de jeunesse puis, avec trois autres étudiants marocains rencontrés lors de son inscription à l'université, il se rend dans "le quartier arabe du Mirail". Mounir, lui, est hébergé chez deux amis et va de co-location en co-location avant de trouver une chambre universitaire.

Farik : *« On n'a pas hésité à demander aux gens du quartier arabe du Mirail s'ils connaissaient un appartement à louer. On nous a montré un F1,*

nous étions quatre à partager les frais de loyer, c'était plus économique. Le propriétaire avait déjà loué à des étudiants marocains sans avoir de problèmes et il ne nous a même pas demandé une caution ».

Mounir : « Je ne suis pas resté longtemps chez mes deux amis, une semaine à peine, et après j'ai trouvé un autre logement. Nous étions trois au début et puis il s'ajoutait toujours des gens, des amis, jusqu'à sept, la réalité c'était que nous étions serrés comme des sardines. Les conditions de logement étaient très difficiles ».

L'argent ramené du Maroc s'épuise vite et, privés de ressources financières régulières, Mounir et Farik doivent travailler ; ils le font dans un secteur professionnel étranger à leur compétence universitaire, l'agriculture, mais lié aux activités rurales de la famille au Maroc. Pour Mounir, la relation au travail empêche la poursuite de ses études et un contact régulier avec l'université, tandis que, pour Farik, un certain équilibre a été trouvé entre études et travail. Le premier est devenu un ouvrier agricole, le second demeure étudiant.

Mounir : « Je travaille avec un patron marocain qui nous propose du travail en fonction de la saison ; dès fois, on travaille dans les vignes, les cerises, les pommes, les pruneaux et ainsi de suite, une partie déclarée, l'autre au noir. J'ai eu le contact avec ce patron par mon beau-frère. Avec ce travail dans l'agriculture, j'ai changé de mentalité, je suis devenu quelqu'un qui a juste émigré pour travailler à plein temps. (...) Mon seul voyage, c'est le travail. C'est clair que quelqu'un qui vient avec une petite somme d'argent dont la moitié sous forme de crédit, il ne va pas aller bien loin dans les études ».

Farik : « Je travaille uniquement pendant les vacances, dans l'agriculture. À chaque fois que je rencontre des problèmes d'argent, je trouve mon oncle à mes côtés [ouvrier en bâtiment à Montauban]. Je n'ai pas voulu tomber dans le piège comme d'autres étudiants marocains qui laissent tomber les études ; c'est le secret de ma réussite ».

Si Mounir a interrompu ses études, l'équilibre trouvé par Farik entre le travail et les études demeure précaire, puisque ce qu'il gagne en période estivale couvre tout juste les frais engagés en cours d'année universitaire. L'espoir mis dans les études reste assez vif chez Farik ; en

revanche, Mounir l'a perdu, mais la perte de cet espoir mis dans une migration pour études n'ouvre pas, on va le voir, une perspective de retour au Maroc.

Farik : *« Je suis conscient qu'on peut avoir de l'argent après les études, mais les études sont difficiles à effectuer, d'où mon choix d'étudier malgré tout ».*

Mounir : *« Je pense au problème de renouvellement de mon titre de séjour depuis que j'ai décidé de travailler à plein-temps. J'ai bien pensé à une solution, le mariage, mais les choses ne peuvent pas [pour moi] aller dans ce sens-là. J'ai déposé une demande de résidence auprès des autorités italiennes car je prévois de sérieux problèmes avec la préfecture en France. Je cherche à m'installer dans un pays où je puisse travailler légalement en tant que manœuvre ».*

Le minimum financier vital pour l'obtention duquel Farik lutte en gérant soigneusement son budget et en travaillant uniquement pendant les vacances universitaires fait donc défaut à Mounir. Cette situation oriente l'un vers la poursuite d'une trajectoire d'étudiant et fait basculer l'autre vers une migration pour travail. Inutile de parler d'un "ordinaire universitaire" pour Mounir puisque, il le disait lui-même, depuis l'arrêt de ses études : *« [son] seul chemin, c'est le travail »*. En revanche, Farik, après une courte période d'adaptation, non pas aux études mais à ce qu'il a immédiatement perçu de la société française à son arrivée, a trouvé ses marques :

« Au Maroc, je suis allé à l'université la première fois avec l'idée de rencontrer des Marocains et le sentiment d'être chez moi. Ici, il y avait le sentiment d'être étranger, surtout le 11 septembre 2002¹⁸ quand je suis arrivé. Ce qui m'a gêné, c'est le regard des autres mais, à l'université, les gens, plus intelligents, n'avaient pas un mauvais regard sur les Arabes et les musulmans. J'ai échangé d'abord avec les autres des choses relatives aux études et puis, après, avec le temps, nous avons été à des soirées ; il faut éviter la solitude ».

L'université n'est pas le seul lieu où Farik a tissé des liens d'amitié avec des étudiants marocains, français ou d'une autre nationalité,

18) Référence à l'attentat perpétré en 2001 aux États-Unis.

le travail d'été et « *parfois, les cafés arabes* » du quartier du Mirail à Toulouse sont aussi investis. Du fait de l'abandon de ses études et de l'éloignement de la vie estudiantine, Mounir a resserré ses liens avec des étudiants marocains et des familles marocaines connues à Toulouse depuis le Maroc. C'est le seul cas, durant toute l'enquête d'ARES, où un étudiant marocain a déclaré des liens quasi-communautaires avec les Marocains de France :

« Mes connaissances avec les Français sont limitées. Nos conditions de vie ne sont pas pareilles et je ne peux pas suivre leur rythme. Mes relations avec la communauté marocaine en France sont très fortes ».

Farik éprouve donc un attachement intact aux cadres de vie familial, social et culturel marocains. À l'instar de ce dernier, Mounir a fréquenté la mosquée au moment du ramadan, pratiqué tel ou tel pilier de l'islam, continué d'aller dans les "cafés arabes" et téléphoné une fois par semaine à sa famille au Maroc. En fait, le degré de proximité ou d'éloignement vis-à-vis de l'univers culturel marocain dépend, au moins en partie et dans le cas de ces deux étudiants, de la relation au travail, telle qu'elle se vit en France, de façon compatible ou non avec les études. Mounir reconnaît avoir eu une opportunité réelle de réaliser en France un projet d'étude conçu depuis le Maroc, mais son échec universitaire, imputable à un crédit contracté là-bas et non à un manque de capacités intellectuelles, se vit dans la douleur. Les effets de cet échec se répercutent sur ses relations sociales :

« Je ne peux pas étudier. J'ai été élevé d'une certaine façon et je suis saturé de principes qui font que je n'accepte pas la mentalité d'ici. Je ne pourrais pas supporter par exemple une relation avec une Française ».

Farik vit, quant à lui, toujours dans l'espoir d'obtenir un diplôme français et se sent investi d'une « *grande responsabilité* » vis-à-vis de sa famille, dit-il. Sa trajectoire, ascendante, lui permet de cumuler et de consolider les atouts nécessaires à la poursuite de ses études.

Qu'on ne s'y trompe pas : Farik et Mounir sont loin d'être des étudiants "représentatifs" du type de sociabilité tissée par les étudiants marocains vers la société d'accueil et vers d'autres sociétés, d'Europe, des Amériques ou d'Asie, découvertes au fil des rencontres faites avec

d'autres étudiants sur les campus ouverts à l'international. Et, en effet, contrairement à ce que dit Farik, les relations avec la communauté marocaine ne sont pas aussi "fortes" chez les autres étudiants ; contrairement aussi à ce que dit Mounir, l'ami(e) français(e), étudiant ou étudiante, est une des preuves de l'ouverture des réseaux sociaux, autant que les relations tissées sur le lieu de travail, lequel contraint à la socialisation. Dans nombre d'entretiens, la "sociabilité" a été une valeur revendiquée par les étudiants marocains, certains d'entre eux l'ont même placée au principe de leur besoin d'autrui. « *Ce n'est pas bon d'être toujours seul, on ne peut pas toujours étudier* », dit par exemple Nabil ; « *l'homme est un être social* », déclare Adil.

Si les étudiants marocains n'éprouvent pas de sentiment d'appartenance à une "communauté marocaine" en France, ce n'est pas parce qu'ils s'en sont détachés, mais plutôt parce que cette communauté n'existe pas ou plus du fait du lien fragile et non entretenu avec le réseau des familles marocaines déjà installées en France. Rares sont les étudiants qui expriment le désir de vivre en communauté et, en effet, leurs points de repère et d'attache se situent davantage du côté de la famille restée au Maroc et de réseaux ouverts à des individus de nationalité différente de la leur. En cohérence avec, d'une part, une logique de proximité-éloignement vis-à-vis de la famille et, d'autre part, une logique de création de réseaux ouverts, les étudiants marocains ne forment pas une communauté d'étudiants marocains ; encore moins font-ils partie d'une "communauté marocaine" en France. Sous ce double point de vue, ils ne partagent une communauté de destin, ni avec les autres étudiants marocains, ni avec les Marocains immigrés en France.

Le lien social ne présente pas de caractéristique communautaire et l'idée d'une possible mobilisation de réseaux marocains communautarisés effraie nombre d'étudiants. Deux étudiantes ont particulièrement exclu l'idée de retrouver en France ce qu'elles ont quitté du Maroc : « *nous ne sommes pas ici pour faire comme là-bas* », dit ainsi Malika, tandis que Lydia pense qu'« *on n'a pas à comparer ce que l'on a ou ce que l'on n'a pas ici avec ce qui se passe au Maroc* ». L'idée de communauté semble ainsi davantage un repoussoir parce qu'elle est vue comme un refuge ou un repli vers une "identité" ne correspondant pas aux représentations que les étudiants ont d'eux-mêmes. Les étudiants marocains, quand ils ne cherchent pas à effacer ce qu'ils

sont (cas de Fouzia), ne présentent pas leurs modes de sociabilité, leur culture, leur religion comme des traits caractéristiques d'une communauté existante en France ou à construire. Ils se tiennent loin des associations culturelles ou politiques et ont plutôt tendance à vilipender les tentatives de regroupement communautaire. De façon assez systématique, les étudiants marocains ont ainsi insisté sur leurs efforts et leur capacité d'intégration en France, et cité pour preuve la nationalité de leurs amis : marocaine, française, cambodgienne, "africaine", costaricaine, espagnole, polonaise, bulgare, ou encore chinoise et japonaise. Leurs réseaux de relation sont largement ouverts sur l'Europe et les autres continents, et aucun étudiant ne revendique l'appartenance à une "communauté" constituée ou retrouvée en France.

Les occasions de raviver ce qui peut passer pour un lien communautaire – une fête religieuse telle l'Aïd, un échange en langue arabe, un repas autour d'un plat marocain – sont bien sûr recherchées, mais c'est tout autant avec des étudiants non marocains qu'avec des étudiants marocains que ces occasions sont partagées. Quand Adil se rend à la mosquée lors du Ramadan ou lorsque Samia et Malika rompent le jeûne, quand Farik parle arabe, ou encore lorsque Lydia fait découvrir un thé ou un plat marocain à d'autres étudiants, ce n'est pas pour afficher un lien avec une communauté de Marocains. Des musulmans non marocains peuvent être présents à la prière, de même que Samia et Malika mangent en compagnie d'étudiants d'Afrique subsaharienne, que Farik apprend l'arabe à des amis français en partance pour le Maroc, ou que Lydia cuisine et fait le thé à des amis français.

Nombre d'étudiants marocains tiennent à distance le phénomène migratoire tel qu'il s'est constitué avant eux, depuis le Maroc, pour des raisons de travail. Originaires des centres urbains et munis de bagages intellectuels, ces étudiants développent des stratégies de mise à l'écart des "jeunes" français issus de l'immigration marocaine et maghrébine, quand ce n'est pas une mise à l'écart des migrants marocains non étudiants : « *Je n'en connais aucun, de ces migrants non étudiants ; et puis, s'ils ne sont pas étudiants, ils sont agressifs, ce sont des gens venus de la campagne, des blédards, la plupart d'entre eux sont agressifs* », nous dit Samia. Quant aux étudiants français issus de la migration maghrébine, « *avec eux aussi, il y a une coupure* », selon elle, notamment avec les étudiants algériens réputés, à tort ou à raison, bénéficier de meilleurs traitements de la part des autorités françaises que les étudiants marocains.

Ces “coupures” ne suffisent pas à créer, en retour, un sentiment d'appartenance communautaire chez les étudiants marocains : ils se sentent d'abord et avant tout étudiants.

Leur insertion dans des réseaux sociaux en France ne repose pas uniquement sur des réseaux familiaux existants, et encore moins sur une “communauté” réelle ou imaginaire de Marocains en France. Le collectif familial, en effet, sert de relais au moment de l'arrivée des étudiants en France mais, très vite, l'étudiant s'en émancipe et trouve d'autres réseaux où investir. Cette caractéristique de l'insertion sociale des étudiants marocains en France tend à égaliser les différences entre étudiants : finalement, ils ont tous à se “débrouiller”, à nouer des relations nouvelles, à l'université, au travail et aussi pendant leur temps de loisir. Cela ne signifie pas l'élimination des réseaux familiaux : quand ils existent en France, ils sont parfois entretenus, au besoin ils procurent de l'argent et un emploi. Mais leur rôle n'est pas déterminant au regard de l'insertion sociale des étudiants : on s'en rend compte en observant la façon dont ces derniers construisent des réseaux sociaux et les entretiennent.

Les étudiants marocains des Grandes écoles, eux, développent des réseaux sociaux à partir des multiples activités associatives proposées dans leurs établissements. La responsabilité d'un bar, d'un prêt de cassettes vidéo, mais aussi l'organisation d'un grand gala ou de soirées, sont autant d'activités socialement structurantes menées de front avec les études et le plus souvent cumulées. La richesse des activités initiées à l'intérieur du cadre de la Grande école a pour pendant la pauvreté des liens sociaux tissés avec l'extérieur, à l'université et en ville. Fouzia par exemple, étudiante marocaine à Sup' de Co Bordeaux, regrette cette absence de liens extérieurs, tandis qu'une autre étudiante de Sup' de Co¹⁹ vante les mérites de l'école d'où partent et reviennent tous ses réseaux d'amis : *« J'ai été parachutée à Bordeaux (...) ; je ne connaissais personne (...), c'était à moi de faire un effort, je suis allée vers les gens, je leur ai parlé et l'intégration réelle au niveau des gens s'est faite au travers*

19) Ces réseaux ont cette particularité d'avoir des bases et des prolongements au Maroc. Ils constituent en ce sens, à travers les “amicales” d'anciens étudiants de telle école ou de tel corps (x, les Ponts, Centrale...) un creuset pour l'intégration socio-professionnelle au Maroc. Sur ce point précis, voir le dernier chapitre de cet ouvrage.

des associations, je me suis investie de façon concrète ; je ne regrette pas, cela m'a montré que, Marocaine, j'étais capable de faire quelque chose ».

La vie sociale bornée aux murs de la Grande école de commerce n'empêche pas le contact avec l'extérieur mais, quand Lydia se rend à l'extérieur, c'est la plupart du temps pour y travailler en réponse aux offres d'emploi faites par le Bureau des étudiants dont elle est membre. Deux réseaux d'amis aux nationalités diverses, indépendants l'un de l'autre, structurent l'ensemble de sa vie sociale sur le lieu de ses études ; le premier réseau comprend des amis en compagnie desquels Lydia « *prend des pots le soir* », le second accueille « *ceux qui bougent l'école et sont au courant de tout ce qui se passe en Aquitaine* ». Le fait d'appartenir au second réseau situe cette étudiante dans le lot des étudiants interlocuteurs de l'administration de l'école. Dans le cas des étudiants des Grandes écoles, le lieu d'étude est socialement tellement investi que l'extérieur prend la couleur terne d'une banlieue. Ainsi Redouane, très investi dans la tenue du bar d'une école d'ingénieur, avoue ne connaître aucun de ses voisins de pallier à la cité universitaire où il réside, mais où il ne passe « *que pour dormir* ».

Les difficultés pour s'inscrire à l'université et pour se loger mettent les étudiants marocains en situation d'attente d'un secours d'autrui ; en ces occasions, ils profitent sur place d'une relation marocaine jouant le rôle de guide sur le campus et en ville : « *les premières personnes rencontrées n'étaient pas, bien évidemment, des Français, car j'ai cherché à m'installer avant de connaître des gens ; j'ai rencontré un ami en 1^{re} année de doctorat, un ami à lui et un autre ami que je connais depuis le Maroc* », raconte par exemple Adil. Au fil de l'année universitaire, souvent au terme de la première année passée en France, les amitiés ou les relations amoureuses nouées leur font découvrir des aspects inconnus ou méconnus du pays où ils résident. Ainsi Adil apprécie, « *si l'argent ne manque pas* », de voyager en France pendant les vacances universitaires, soit chez les parents de sa copine française, soit pour rendre visite à des "promotionnaires" originaires de Fès et étudiants dans d'autres villes universitaires françaises. Pour des étudiants marocains n'ayant jamais côtoyé de Français(e) au Maroc, la première invitation à domicile, chez les parents d'un(e) ami(e) Français(e), représente un moment fort restitué après coup comme une étape franchie vers l'intégration dans la société d'accueil.

L'initiative de la rencontre et de l'intégration dans un réseau revient souvent à l'étudiant marocain lui-même²⁰ et, de ce point de vue-là, on peut saluer les ressources de sociabilité des étudiants rencontrés : ils n'hésitent à prendre le risque de la parole pour tisser un lien. Malika résume bien cet "acharnement" à s'intégrer : *« on vient dans un pays dans lequel on va vivre, c'est à nous de nous intégrer au lieu d'attendre que l'on vienne nous parler »*.

Conclusion

Les trajectoires des étudiants marocains en France, considérées sous l'angle des conditions de logement et des soutiens, sont à différencier selon le sexe et l'origine sociale. Dans l'ensemble, les femmes venant étudier en France bénéficient, davantage que les hommes, de réseaux et de soutiens à leur arrivée. L'entourage familial au Maroc semble ainsi avoir agi à distance ; et il influe sur les débuts de l'expérience migratoire féminine : les conditions et modes de logement des étudiantes marocaines sont là pour en témoigner, même si les situations selon les villes d'enquête présentent une forte hétérogénéité. Sont là aussi pour l'attester, en l'absence d'une véritable politique – française et marocaine – d'attribution de bourses incitatives à la mobilité, les soutiens familiaux accordés aux filles, à la fois plus diversifiés et plus pérennes. L'origine sociale des filles joue également en leur faveur, au moins au début de leur installation en France.

En partie prédéterminé du fait de l'appartenance sociale des étudiants marocains et du volume de ressources matérielles disponibles, l'arrivée dans le pays d'accueil cède rapidement la place, pour les étudiants plus démunis, à une expérience migratoire désenchantée. La faiblesse des ressources matérielles de la grande majorité – qualifiés de "pionniers", à l'inverse des "héritiers" dont on parlera dans le prochain chapitre – indique, entre autres facteurs de précarité, la vigueur d'une croyance : celle d'un pays d'accueil riche, où il est plus facile d'entreprendre des études et de vivre qu'au Maroc. Mise à l'épreuve des

20) Quand le travail ne prime pas sur les études, des étudiants marocains participent à des sports individuels ou collectifs – de la course à pied, de la natation, de la musculation, du judo ou football – et, même si le rythme des études ne leur permet pas toujours de suivre avec assiduité ces activités sportives, ils profitent des infrastructures mises à leur disposition sur le campus pour faire des rencontres.

conditions de logement, des ressources qui vite s'épuisent et de la dureté des "petits boulots", cette croyance s'estompe souvent et les étudiants marocains non dotés d'espèces de capitaux nécessaires à la poursuite des études découvrent, stupéfaits, l'envers d'un décor par trop embelli. La chambre du Crous n'est pas retenue, telle employée de la préfecture ordonne de faire le rang derrière d'autres migrants, sans *distinguo* de statut, tel propriétaire "raciste ordinaire" déclare avoir déjà loué un logement qui ne l'est point, tel employeur peine à voiler ses pratiques de discrimination à l'embauche... etc. Les déconvenues s'accumulent au contact de l'autre et de la crainte. Avec une égale rigueur, l'enquête quantitative et qualitative ARES démontre que chaque étudiant marocain confronté à ce lot de difficultés réagit à mesure de ses ressources sociales et matérielles, sans compromettre ses études ni suivre – sauf, semble-t-il²¹, en de rares exceptions – le chemin de la migration pour travail.

Il n'y aurait cependant rien de plus erroné que de venir noircir le tableau – certes parfois déjà sombre étant donné son fonds de précarité et de vulnérabilité – de l'expérience migratoire des étudiants marocains en France. En effet, les épreuves d'endurance, inégalement subies, suscitent de la part des étudiants marocains des formes de mobilisation dans lesquelles on peut lire des attentes et des stratégies de groupe, et, peut-être au-delà, les signes d'une nouvelle "vocation" migratoire de ces futurs diplômés maghrébins. De l'observation des modes de logement, de la nature des réseaux de sociabilité tissés en France, de la relation au travail ressortent plusieurs tendances allant en ce sens.

Retenons-en ici trois principales. D'abord, la majorité des étudiants marocains privilégie à un moment ou à un autre de son parcours migratoire un logement indépendant de sa famille. Cette tendance à l'émancipation des réseaux familiaux en France, en partie choisie, en partie contrainte, rejoint cette deuxième tendance : celle qui consiste à se tenir à l'écart de tout militantisme associatif ou politique durable, à l'inverse des aînés qui, eux, privilégiaient en France des modes collectifs d'action sur un long terme et non une individualisation de leurs parcours migratoires. Enfin, cette volonté d'émancipation, visible par

21) La réserve est ici de rigueur car, rappelons-le, l'étude ARES a été conduite auprès d'étudiants inscrits à l'université et étant majoritairement des étudiants assidus – même en étant employés à titre partiel.

exemple au travers des initiatives personnelles de recherche d'emploi, participe de l'ouverture caractéristique des étudiants marocains sur des espaces de sociabilité éloignés de tout communautarisme²². La construction des parcours des étudiants marocains expatriés en France s'effectue en effet selon un triple sens : émancipation des réseaux familiaux en France, individualisation des trajectoires, création de pôles de sociabilité ouverts, résolument tournés vers l'international.

Cette capacité à s'intégrer dans des réseaux sociaux ouverts et évolutifs est l'une des caractéristiques majeures du séjour en France des étudiants marocains. Ceux d'entre eux – nombreux – qui ont une famille en France s'en éloignent progressivement pour créer des réseaux évolutifs de relations souvent en dehors des institutions et des associations. Cette mise à distance relative de la famille, des institutions et des associations, notamment syndicales et politiques, montre à quel point les étudiants marocains d'aujourd'hui misent sur la constitution de réseaux sociaux internationaux.

Le poids des contraintes matérielles et sociales ne grève en rien la construction d'un parcours académique, en général aussi stable et durable que l'est l'installation des étudiants marocains dans une ville. C'est là un paradoxe, c'est là aussi toute l'originalité de la migration pour études des Marocains. L'obtention d'un diplôme, au fondement de cette expérience migratoire, en constitue le but. Comme cela apparaîtra particulièrement dans le chapitre 4, consacré aux trajectoires de ces étudiants et à la valeur qu'ils attachent au savoir, c'est selon ce principe directeur, accompli dans un temps nécessairement compté – le temps des études et des cursus – que se déroule le séjour en France. C'est du moins selon cette attente, et ce but, qu'ont été décodées, non pas les "conditions de vie matérielles" en tant que telles des étudiants marocains en France, mais ce que ces conditions contraignantes inspirent aux acteurs concernés en termes de mobilisation de ressources et de construction de parcours. Elles inspirent bien des ajustements de la part de ces étudiants à la société française et renforcent l'idée d'un retour au pays, une fois le diplôme acquis, ou une fois accomplie la première expérience professionnelle. Car il s'agit bien de cela : les étudiants marocains mobilisent tous leurs moyens – ceux dont

22) Cf. Tarrus, 2001.

ils disposent et ceux qu'ils créent – en vue d'obtenir un diplôme en France, avec le sentiment confus, parfois le projet clair, d'un retour au pays. Sans excéder les limites de l'enquête, ni anticiper sur celle qui l'a suivie au Maroc²³, présentée dans le dernier chapitre de cet ouvrage, avançons à titre d'hypothèse que la migration pour études est "préfigurée" par l'idée, plus ou moins claire, plus ou moins avouée, en tout cas latente, d'une installation définitive au Maroc et non en France. Ainsi se comprend l'acharnement des étudiants marocains à poursuivre les études malgré des conditions matérielles souvent difficiles, parfois précaires, et à les achever avec succès. Ainsi se comprend aussi la spécificité de cette expérience migratoire pour études, mise à l'épreuve de ses propres conditions : une migration de passage ou, plus justement, une "mobilité pour études".

23) Programme de recherches IRD « Les diplômés marocains et l'insertion professionnelle au Maroc » (Dimip), coordonné par E. Gérard et réalisé par E. Gérard, B. Kail, E. Lanoue et B. Schlemmer.

ANNEXE

Tableau 2

Part des étudiants qui bénéficient d'un logement fixe ou temporaire à leur arrivée en France, ou qui doivent en trouver un, selon le sexe (en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Bénéficie d'un logement fixe à l'arrivée	20,9	46,3	27,7
Bénéficie d'un logement temporaire à l'arrivée	34,5	28,7	32,9
Doit trouver un logement	44,6	25,0	39,4
Total	100	100	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Tableau 3

Part des étudiants, selon le sexe, qui ont de la famille en France avant de venir y faire des études (en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ont de la famille en France avant de venir	57,3	71,3	61,0
N'ont pas de la famille en France avant de venir	42,7	28,7	39,0
Total	100	100	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Tableau 4

Part des étudiants, selon le sexe, qui sont hébergés par leur famille à leur arrivée en France (en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Hébergés	62,9	66,2	63,9
Non hébergés	37,1	33,8	36,1
Total	100	100	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Tableau 5

Part des étudiants qui bénéficient d'un logement fixe ou temporaire à leur arrivée en France, ou qui doivent en trouver un, par ville d'enquête (en %)

	Amiens	Bordeaux	Paris	Strasbourg	Toulouse	Ensemble
Bénéficie d'un logement fixe à l'arrivée	24,3	20,0	56,9	16,7	32,2	27,7
Bénéficie d'un logement temporaire à l'arrivée	45,9	22,7	34,5	34,8	23,7	32,9
Doit trouver un logement	29,7	57,3	8,6	48,5	44,1	39,4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Tableau 6

Part des étudiants qui ont de la famille en France avant de venir y faire des études, par ville d'enquête (en %)

	Amiens	Bordeaux	Paris	Strasbourg	Toulouse	Ensemble
Ont de la famille en France avant de venir	64,0	56,0	80,7	44,1	65,5	61,0
N'ont pas de la famille en France avant de venir	36,0	44,0	19,3	55,9	34,5	39,0
Total	100	100	100	100	100	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Tableau 7

Part des étudiants qui sont hébergés par leur famille à leur arrivée en France, par ville d'enquête (en %)

	Amiens	Bordeaux	Paris	Strasbourg	Toulouse	Ensemble
Hébergés	71,4	43,3	78,3	73,3	57,9	63,9
Non hébergés	28,6	56,7	21,7	26,7	42,1	32,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

Tableau 8
Répartition des étudiants arrivés en France, par types de logement
et selon les catégories professionnelles (partielles**) du chef de ménage (en %)

(Grands groupes de professions CM*)	Chambre universitaire	Chambre, Studio chez l'habitant	Chambre, Studio chez des parents	Studio	Grand appart.	Maison individuelle	Foyer	Lieu de travail	ND	Total
Membres des corps législatifs (1)	25,4	17,9	6,0	11,9	25,4	4,5	7,5	-	1,5	100
Cadres supérieurs et membres de professions libérales	18,8	12,5	12,5	12,5	18,8	18,8	6,3	-	-	100
Cadres moyens	45,5	6,1	3,0	9,1	21,2	6,1	9,1	-	-	100
Employés	20,5	10,3	12,8	20,5	17,9	5,1	12,8	-	-	100
Commerçants, et financiers	35,7	7,1	-	35,7	14,3	-	-	-	7,1	100
Total	32,2	10,4	6,1	15,0	21,8	5,6	5,8	0,7	2,4	100

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003

* Selon la nomenclature du Ministère du Plan marocain

(1) élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises.

** La nomenclature complète est la suivante :

- Membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises
- Cadres supérieurs et membres de professions libérales
- Cadres moyens
- Employés
- Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers
- Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés
- Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)
- Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)
- Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
- Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers

Nous choisissons de ne pas faire apparaître dans ce tableau certaines de ces professions car les données les concernant sont trop faibles.

Tableau 9
Répartition des étudiants par mode de résidence
et selon les catégories professionnelles du chef de ménage (en %)

(Grands groupes de professions CM)*	Seul(e)	Avec colocataires français	Avec concitoyens	En couple	Avec des parents	ND	Total
Membres des corps législatifs (1)	41,8	1,5	25,4	/	31,3	/	100
Cadres supérieurs et membres de professions libérales	31,3	6,3	6,3	6,3	50,0	/	100
Cadres moyens	57,6	6,1	15,2	/	21,2	/	100
Employés	43,6	5,1	23,1	/	25,6	2,6	100
Commerçants, et financiers	35,7	/	50,0	/	7,1	7,1	100
Total	48,4	2,2	22,3	1,0	23,2	2,9	100

* Selon la nomenclature du Ministère du Plan marocain.

Source : fichier de l'enquête ARES, 2003.

(1), élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises.

Description sommaire de personnes interrogées à Bordeaux, Toulouse, Lyon et Grenoble et citées dans le texte

Malika

Malika, 21 ans, est étudiante en IUP – Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) à l'université Joseph Fourier de Grenoble. Au moment de l'enquête, elle était hébergée par une famille française qui avait déjà accueilli son frère. Née en 1982 à Casablanca, Malika a un père marocain et une mère algérienne née au Maroc. Toute la famille a vécu en Algérie avant sa naissance, entre 1967 et 1977. Son père, propriétaire d'un atelier, exerce la profession de tailleur. Il a appris ce métier à la fin de l'école primaire en tant qu'apprenti. Sa mère, institutrice dans une école primaire privée de la mission française, enseigne le français. Son grand-père maternel a été directeur d'un lycée en Algérie et son arrière-grand-père interprète auprès des colons français.

Après ses études primaires à l'école privée et au collège privé, Malika a poursuivi ses études secondaires à Casablanca dans un lycée public marocain. Elle y a obtenu son baccalauréat, section sciences expérimentales, en 1999 puis a suivi, au Maroc, une formation en BTS technicien supérieur en informatique entre 1999-2001. Arrivée en

France, à Grenoble, en septembre 2001, Malika a postulé en licence, mais l'Université lui a fait reprendre une 2^e année de DEUG. Son frère a fait une classe préparatoire aux écoles de commerce, à Casablanca, puis a intégré l'École Supérieure de Commerce de Grenoble. Il travaille à Paris dans une grande entreprise d'informatique.

Malika a pour projet d'entreprendre un doctorat dont le sujet porterait sur les logiciels de base de données ; « *après, on verra* », dit-elle en songeant à rentrer au Maroc pour se marier.

L'entretien avec Malika a eu lieu à Grenoble, le 13 février 2003, le lendemain de la fête de l'Aïd, dans la chambre universitaire de Sonia, au Centre théologique de Meylan (catholique), près du campus de Saint Martin d'Hères.

Farik

Farik est né en 1980 à Marrakech. Son père, militaire de carrière (décédé en 1986), a fait l'école coranique. Sa mère (décédée en 2000) exerçait la profession de couturière (sans boutique) et touchait la pension de son mari. Farik est le premier enfant à partir en France pour y accomplir de brillantes études supérieures commencées au Maroc. Il a obtenu un Baccalauréat mathématiques option A en 1997, mention Très bien, et a plusieurs fois été primé aux Olympiades de mathématiques, qui plus est en tant que boursier de l'État marocain. Après une « Math sup » et MP* (classe d'élite), à Marrakech, il est arrivé à Grenoble en 1999 et a logé en cité universitaire. Cet ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Grenoble (ENSIMAG, l'une des 9 écoles de l'Institut National Polytechnique de Grenoble), diplômé en 2002, a effectué deux stages chez France Telecom en 2000 et 2001 à Grenoble et un autre stage, toujours à Grenoble, chez Bull en 2002. Farik a complété ses études d'ingénieur par un DEA Systèmes d'information « Management and technology of Information System (MATIS) », une formation européenne dispensée par l'Université Joseph Fourier de Grenoble et l'École polytechnique de Lausanne, en 2002-2003. Au moment de l'entretien, Farik terminait un stage à Paris chez Algoriel-Noos. Ses deux sœurs sont plus âgées que lui, de trois et cinq ans. L'une a suivi la filière littéraire de l'université puis un DUT au Maroc ; l'autre, qui s'est arrêtée au cours du cycle secondaire, s'est mariée à un Marocain, ouvrier qualifié, avec qui elle vit en France.

L'entretien avec Farik a lieu à Lyon le 17 février 2003. Farik a volontiers répondu à mes questions, avec une insistance particulière sur son origine sociale modeste, l'originalité de son parcours scolaire en temps de réforme, et, selon sa propre expression, le « *flux migratoire forcé* » dont il a fait partie en tant qu'étudiant brillant.

Samia

Samia est née à Mohammedia en 1982, de père et de mère marocains. Son père a par le passé obtenu l'équivalent d'un BTS puis est devenu dessinateur technique dans une multinationale spécialisée en bureautique. La famille habite une confortable

villa de fonction rachetée à l'entreprise. Sa mère est institutrice dans une école privée. Deux oncles de Samia habitent en France, l'un (côté paternel) est un ouvrier retraité, l'autre (côté maternel) professeur au lycée. Samia est entrée au jardin d'enfant à l'âge de trois ans puis à l'école primaire Jacques Erson, une école catholique tenue par des religieuses libanaises. Elle a fait ses études secondaires dans des établissements publics de Mohammedia et a obtenu son Baccalauréat sciences expérimentales, mention assez bien, en 2000. L'une de ses deux sœurs cadettes, en terminale, envisage une classe préparatoire aux Grandes écoles en France. Au Maroc, Samia avait été admise sur la liste complémentaire au concours de l'EST et refusée à l'ESCAE. Arrivée à Grenoble en 2000, elle a entrepris un Deug MIAE (1^{re} année MIAE) et préparait la licence MIAE en 2003. Elle loge dans une chambre chez un particulier, un Italien marié à une femme ivoirienne. Elle nourrit plusieurs projets : un stage en entreprise (« *autre chose que faire des photocopies* »), accueillir sa sœur cadette en France, rentrer au Maroc après avoir voyagé en Europe, se marier à un « *bon musulman* ».

L'entretien a lieu le 28 février 2003 à Grenoble dans un café du centre ville. La stratégie d'expatriation pour études en France est familiale.

Redouane

Redouane est né à Tanger en 1981, d'un père enseignant français et catholique (décédé), et d'une mère marocaine, musulmane, secrétaire qualifiée dans une entreprise, au foyer depuis le décès de son mari. Il a effectué toute sa scolarité, de la maternelle au lycée, à la mission française de Tanger (école Berger) où il a obtenu un Baccalauréat français, section S. Redouane a deux frères et une sœur. Son frère aîné, après une « prépa » maths sup et maths spé au lycée Lakanal (section physique-chimie) a intégré une école d'ingénieur à Paris et veut travailler en Espagne. Son frère cadet, en terminale à Tanger, projette de venir faire sa médecine à Bordeaux. Sa sœur est au lycée, en section littéraire. Boursier du gouvernement français, Redouane est, à la suite de son frère, entré en classe préparatoire maths sup' et math spé à Lakanal. En 1^{re} année à l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux, filière télécommunication (Enseirb), il prépare un diplôme d'ingénieur spécialisé en traitement de signal. Grâce à un français « *sans accent* », dit-il, il donne des cours de maths et d'espagnol à des élèves. Sa vue sociale est entièrement celle d'un étudiant dévolu à son école où il est responsable du bar, des vidéos et des galas. Il ne va dans sa chambre en cité universitaire « *que pour dormir* ».

Nabil

Nabil est né en 1975 à Er Rachidia, une ville montagnarde du Sud-est marocain, aux portes du désert. Ses parents sont analphabètes. Ses deux sœurs sont non scolarisées, l'une mariée à un migrant marocain rentré au Maroc après 30 ans passés en France. Son frère aîné, âgé de 30 ans, a obtenu un Baccalauréat sciences mathématiques avec une mention Très bien, et a poursuivi ses études en classes préparatoires à Rabat pour devenir quelques années plus tard ingénieur en travaux publics. Nabil a

été boursier de l'État aux internats du collège et du lycée public de Moulminia, situé à 250 kms du domicile familial. Brillant élève, il a obtenu son Baccalauréat sciences mathématiques en 1995, avec une mention Bien. Licencié en mathématiques à l'Université de Fès, il entre à l'Institut national des enseignants du supérieur (INES) et en sort enseignant, affecté au lycée public d'Agadir pendant 2 ans. Nabil arrive en France en 2002 à Bordeaux et prépare une maîtrise en vue d'un DEA "Recherche opérationnelle" puis d'un doctorat. Il loge en chambre universitaire après avoir été hébergé chez un ami marocain, lui aussi en chambre universitaire.

Fouzia

Fouzia est née à Tanger en 1981. Son père, né en 1950, a été à l'école française jusqu'en classe de seconde. Commerçant en tissu, il exportait ses marchandises vers l'Allemagne avant de « tomber au chômage » faute de nouveaux marchés. Sa mère, née à Casablanca, est l'aînée d'une famille de neuf enfants, tous partis en France faire des études supérieures. Elle est restée au Maroc, et, avec son seul BEPC, est d'abord devenue institutrice puis enseignante de français au collège. Parmi ses frères et sœurs, on trouve un fonctionnaire à la mairie de Paris, un professeur d'université au Maroc et un mannequin exerçant en Angleterre. Les oncles paternels ont été scolarisés au Maroc dans des « écoles élitistes », au moment de l'indépendance ; ce sont de « vrais bilingues », fins connaisseurs de l'histoire de France et du Maroc, dit fièrement Fouzia. Son grand-père paternel a eu quatre femmes, dont une Française.

La sœur aînée de Fouzia a été au lycée français Descartes de Rabat et effectuait, au moment de l'enquête, un DESS en agro-alimentaire. Sa sœur cadette, elle, était en 1^{ère} au lycée Descartes. Fouzia a fait toutes ses études au Lycée Descartes de Rabat grâce à un fonds interne de solidarité. Elle surnomme ce prestigieux lycée le « royaume de France ». Avec son Baccalauréat sciences, obtenu en 1999, elle arrive en France deux mois avant sa majorité et se retrouve sans compte bancaire à son nom. Cela ne l'empêche pas de suivre le rythme effréné des Classes préparatoires scientifiques à Toulouse deux années durant (1999-2001). Elle a intégré l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux (ESC).

Logée à Toulouse en chambre universitaire dans un pavillon réservé aux filles des classes préparatoires, elle vit désormais à Bordeaux dans l'appartement de son ami français. Le projet qui la motive, outre celui de terminer ses études, est un « projet de vie » avec son concubin français.

L'entretien a lieu à la cafétéria de l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux, le 18 juin 2003. Fouzia s'est déclarée très intéressée par l'entretien et dit parler « à cœur ouvert ». Cet échange est pour elle l'occasion de revenir sur son parcours où il lui a fallu « se débattre » pour parvenir, en France, à un minimum d'autonomie financière, ce qui était loin d'être acquis étant donné la filière suivie, privée et coûteuse (inscription aux concours des ESC, « tour de France » des concours, achat de matériels informatiques, frais de scolarité à l'ESC...). Le discours de Fouzia reproduit des stéréotypes dès qu'il s'agit de parler de soi au contact de la société d'accueil et du Maroc (« société organique »

contre « *société froide* »). Au Maroc, des fonctionnaires du ministère de l'Éducation nationale l'avaient dissuadée de venir en France : « *tu vas rester ici et te marier* ».

Lydia

Lydia est née à Caen en 1980, de père et mère tous deux de nationalité marocaine, à l'inverse des oncles mariés à des femmes de nationalité non marocaine (françaises et allemandes). Lydia est la cousine de Fouzia. Ses parents se sont connus à Caen durant leurs études universitaires. Son père a effectué sa scolarité au lycée Descartes à Rabat. Diplômé en sciences économiques, il a d'abord travaillé comme assureur, puis comme Directeur des ressources humaines (DRH). Directeur du service communication et de marketing d'une grande banque marocaine au moment de l'enquête, il se déplaçait souvent en France, notamment à l'occasion des forums étudiants dans les grandes écoles. La mère de Lydia a fait ses études dans un lycée français devenu après un lycée marocain. Elle est docteur en chimie, professeur à l'Université de Rabat (chimie organique). Deux frères de Lydia étaient au Lycée français de Casablanca où elle-même a effectué sa scolarité. Au Maroc, Lydia habitait à Casablanca dans le quartier Gauthier. En France, où elle est arrivée en 2001, elle loge dans un appartement de 18 m², à Talence, à deux pas de son école, une des métiers de la gestion accessible sur dossier et non sur concours. Cette école offre la possibilité d'intégrer une École Supérieure de Commerce en deuxième année.

Lydia mène de nombreuses activités associatives au sein de son école. Ses principaux projets sont : intégrer Sup' de Co en deuxième année, partir en Stage aux États-Unis, accueillir ses deux frères en France avant de monter sa propre entreprise de communication au Maroc où elle souhaite retourner vivre.

L'entretien a lieu le 20 juin 2003, à l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux.

Adil

Adil est né en 1976 dans un village proche de la ville de Taounate, au nord de Fès, a grandi à Fès, dans le quartier d'une banlieue populaire. Il est l'aîné de la famille. Son père conducteur de taxi n'a pas été plus loin que l'école primaire. Sa mère est sans instruction scolaire. Adil a trois frères en cours d'études à l'école primaire. Après avoir obtenu son Baccalauréat sciences mathématiques, il a eu sa licence d'informatique au Maroc, à Fès en 2001. Les cours étaient en français, précise-t-il. En 2002, l'année de son arrivée en France, il obtient une Licence de mathématiques à l'Université de Perpignan, puis prépare une maîtrise d'informatique, en 2003 à Toulouse. Son principal projet du moment : devenir docteur en informatique, diplômé d'une université française.

L'entretien en langue arabe, traduit par la suite en français, a eu lieu à Toulouse.

Mounir

Mounir est né en 1976 dans un village proche de Fès. Il a fait ses études secondaires dans un collège puis au lycée à Fès, et a redoublé deux fois. Il a obtenu son

Baccalauréat sciences expérimentales en 1997. Son père est fonctionnaire dans un grand complexe de textile, et sa mère, analphabète, est “femme au foyer”.

Mounir a une sœur, mariée, de niveau Baccalauréat, un frère qui prépare un baccalauréat de lettres modernes et une soeur en neuvième fondamentale.

Après une première année en Deug physique-chimie à l’université marocaine, il a entrepris une 1^{ère} année de Deug histoire-géographie. Cette réorientation lui a été salutaire : il obtient une Licence en géographie. Il se présente à plusieurs concours de la Fonction publique au Maroc, entre autres ceux de l’école de formation de maîtres, du Centre Pédagogique Régional Formation de Professeurs de deuxième cycle fondamental et de l’armée, sans succès. Arrivé en France en 2002, il est inscrit en licence de géographie à Toulouse. Son projet : immigrer en Italie comme ouvrier salarié au Smic.

L’entretien a lieu à Toulouse, en arabe, par la suite traduit en français. Après plusieurs tentatives d’insertion professionnelle au Maroc, Mounir est arrivé en France avec une licence de géographie. Mais, à la suite de problèmes financiers, il a rapidement quitté le chemin de l’université pour s’embaucher comme ouvrier agricole dans la région de Montauban chez le frère de son beau-frère. Ce fut un travail déclaré à mi-temps (20 heures par semaine), hors saison estivale mais payé au noir, et déclaré à plein-temps en saison estivale.